

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



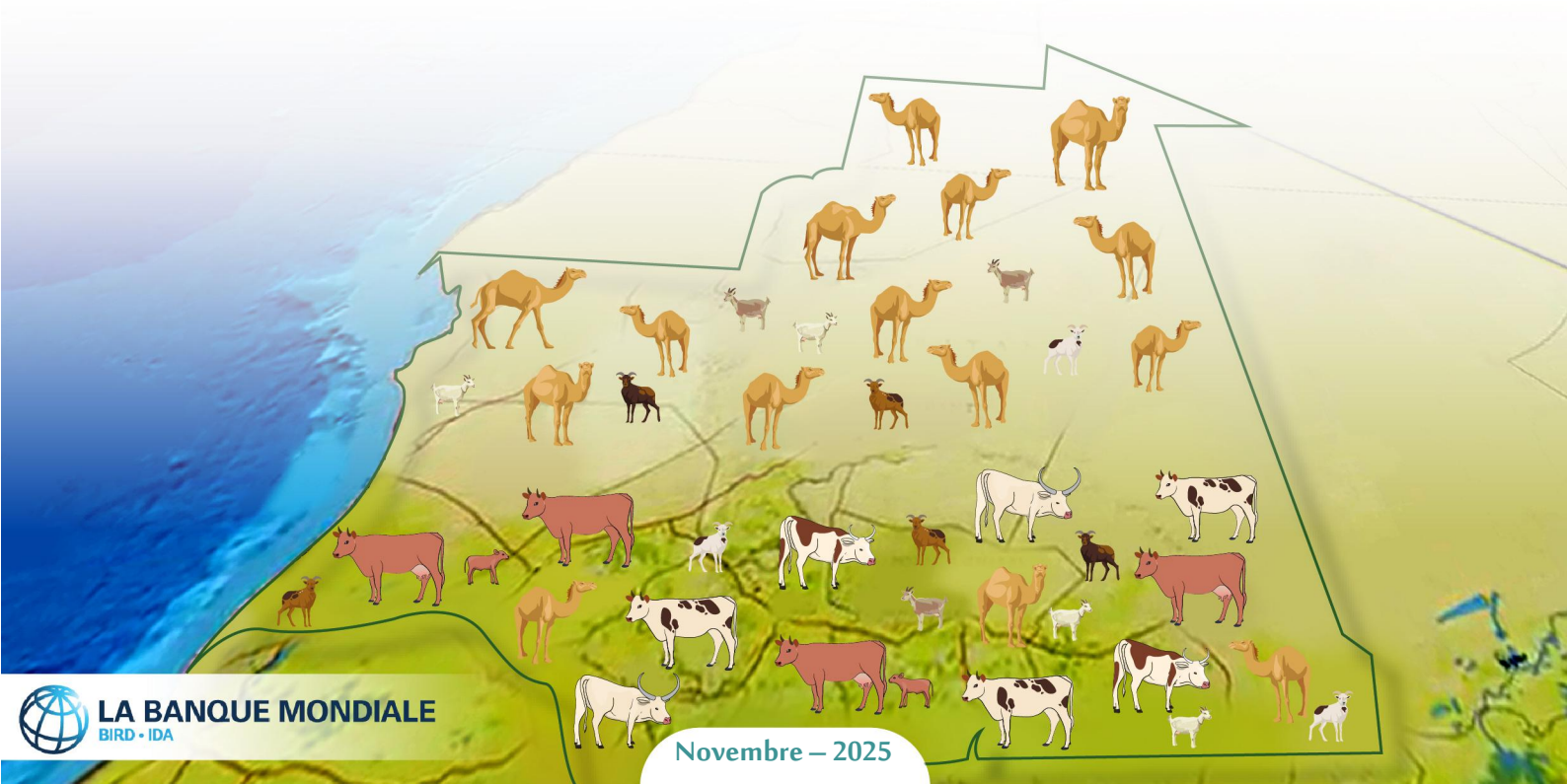
الوكالة الوطنية للإحصاء  
والتحليل الديموغرافي والاقتصادي  
— ANSADE —



Ministère de l'Élevage



## Tome 3: Note méthodologique du Recensement général de l'élevage (RGE)



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD • IDA

Novembre – 2025

## Table des matières

1. JUSTIFICATION .....	Erreur ! Signet non défini.
2. OBJECTIFS .....	Erreur ! Signet non défini.
3. RÉSULTATS ATTENDUS DU RGE .....	5
4. Principes généraux du recensement du cheptel .....	6
5. MÉTHODOLOGIQUE DU RECENSEMENT .....	7
5.1. Champ thématique .....	7
5.2. Champ géographique .....	7
5.3. Période de référence .....	7
5.4. Unité statistique .....	8
5.5. Cartographie du RGE .....	8
5.6. Définitions de base .....	8
5.7. Typologie des exploitations pastorales .....	9
5.7.1. Elevage sédentaire (ou « fixe ») .....	9
5.7.2. Elevage mobile .....	10
5.8. Les espèces et les races à recenser .....	11
5.9. Définition de concepts .....	12
5.9.1. Définitions liées à la mobilité des hommes et des animaux .....	12
5.9.2. Définitions liées aux points d'eau et aux zones de concentration des animaux .....	13
5.9.3. Définitions et concepts relatifs aux variables de collecte .....	14
5.10. Méthode de collecte .....	14
6. CADRE INSTITUTIONNEL .....	22
7. ANNEXES .....	23



## 1. Contexte et justifications

La Mauritanie, est par excellence un pays a vocation pastorale tel que le montre les statistiques officielles. Parmi les points forts de ce sous-secteur, figure en premier lieu l'autosuffisance du pays en viande rouge ainsi que l'exportation vers les marchés limitrophes et côtiers des milliers d'animaux sur pieds. Aujourd'hui, l'élevage représente le plus grand pourvoyeur d'emplois du pays et contribue à hauteur de 10% à la formation du produit intérieur brut (PIB) en 2020 représentant 70% de la valeur ajoutée du secteur rural.

Malgré l'importance des formes traditionnelles de la solidarité pastorale ainsi que les obligations religieuses ( prêt « mniha » des animaux en lactation aux familles pauvres, confiages des animaux en période production, le Houbse et Zekate..), le potentiel de l'élevage pour réduire la pauvreté est encore loin d'être épuisé car beaucoup reste à faire pour promouvoir et permettre à celui-ci de jouer pleinement son rôle d'avant-garde dans les politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

La Mauritanie a adopté, en 2013, une Stratégie de Développement du Secteur Rural à l'Horizon 2025 (SDSR-2025) », qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale dans le secteur rural pour les dix (10) prochaines années. Le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie nécessite la mise en place d'un dispositif de collecte, de traitement et de diffusion.

Aujourd'hui, le secteur agricole de façon générale, et plus particulièrement le secteur de l'élevage, souffre d'un grand déficit notoire en termes de données fiables et à jour, susceptibles d'aider à une bonne prise de décisions, pertinente de nature à faciliter la planification, la programmation et le suivi et évaluation des actions qui en découlent. Pour des raisons diverses, la Mauritanie se trouve confrontée à un défi majeur lié aux projections successives sur les résultats d'un recensement du cheptel national, qui a été réalisé dans les années 70 du siècle passé. Cette situation rend difficile la prise en compte des données qui en résultent. C'est pour cette raison que la Mauritanie avec le concours de ses partenaires techniques financiers (PTF) a pris la décision, la plus judicieuse de réaliser ce recensement en faisant recours aux institutions nationales compétente, en particulier l'ANSADE

Hormis quelques tentatives d'enquêtes à couverture limitée sur le cheptel et le recours aux campagnes nationales de vaccinations ou à des extrapolations des données sur le cheptel, aucune opération statistique objective d'envergure, n'a été réalisée sur l'élevage depuis plus d'un demi-siècle. Par conséquent, les données actuellement disponibles sur l'inventaire des effectifs du bétail et de la volaille, les productions animales, les abattages, les ressources pastorales, les paramètres zootechniques sont peu fiables. C'est pourquoi, la réalisation d'un **Recensement Général de l'Élevage** constitue aujourd'hui une préoccupation urgente. Elle marquera, l'application des directives de la FAO invitant tous les pays membres à organiser un RGE au cours de la décennie 2010–2020 pour le suivi de la situation alimentaire des pays.



Le RGE répond à un besoin provoqué par des déficits importants en termes de couverture et de qualité des statistiques pastorales à savoir :

- (i) L'insuffisance de données courantes fiables relatives à l'élevage ;
- (ii) L'obsolescence des données structurelles et l'absence d'une base de sondage récente et de référence, notamment pour le cheptel transhumant ;
- (iii) L'intégration insuffisante du système de statistiques pastorales, l'inaccessibilité et la faible diffusion des données statistiques existantes ;
- (iv) L'absence de diffusion des données statistiques par les outils technologiques modernes et performants ne permettant pas une exploitation et une large diffusion des données disponibles ;
- (v) Une inadéquation des données produites avec les besoins des utilisateurs ;
- (vi) La fiabilité insuffisante des données statistiques existantes ;
- (vii) La prise en considération insuffisante dans les enquêtes de l'environnement social et économique du secteur.

***De manière plus spécifique, le RGE sera un outil privilégié pour :***

- (i) Le suivi des politiques de réduction de la pauvreté et des progrès réalisés en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et des objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- (ii) L'établissement d'un système fiable d'informations statistiques, permettant de renseigner en temps réel des indicateurs pertinents d'évaluation d'impacts des actions des décideurs politiques ;
- (iii) L'actualisation des indicateurs de type structurel issus du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2013, compte tenu des mutations écologiques et socio-économiques ;
- (iv) La planification, la gestion et l'évaluation de programmes portant sur des domaines variés liés au développement des produits du sous-secteur ;
- (v) L'élaboration des cartes géoréférencées en tant qu'outils importants de la planification sectorielle et l'amélioration de la bonne gouvernance locale.



## 2. Objectifs du RGE

L'objectif global du RGE 2022 est de rendre les données sur le cheptel disponibles et accessibles. Ses objectifs spécifiques se résument comme suit :

- Rendre disponibles et accessibles les données *de référence pour les statistiques pastorales courantes*, en particulier pour les petites unités administratives et pour pouvoir présenter des tabulations croisées détaillées ;
- Fournir des données pour faciliter la formulation et le suivi évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et le suivi de l'avancement vers les objectifs de développement mondiaux, en particulier les ODD ;
- Accroître la connaissance des utilisateurs à tous les niveaux sur les caractéristiques et tendances du sous-secteur de l'Elevage ;
- Accroître l'utilisation des données pour le suivi et l'évaluation des programmes de développement dans le sous-secteur ;
- Disposer d'une base de sondage pour la réalisation d'enquêtes statistiques de structure et thématiques spécifiques ;
- Renforcer les capacités des structures techniques nationales concernées dans la planification, la collecte, le traitement, l'analyse et la dissémination des données sur une large échelle.

## 3. Résultats attendus du RGE

En plus de la gamme d'informations qu'il permet d'obtenir, le RGE demeure, par excellence, l'opération qui fournit des informations désagrégées à l'échelle de la plus petite unité administrative. En effet, le recensement couvre l'ensemble du territoire national et permet, entre autres, de dénombrer le cheptel et de mettre en évidence leurs caractéristiques.

Les résultats attendus alimenteront des banques de données. Il s'agit notamment :

- Des rapports d'analyse relatifs à la répartition spatiale, la structure et les caractéristiques du cheptel ;
- Des monographies à l'échelle des unités administratives ;
- Des flux de transhumance et de nomadisme ;
- De la base de données dans le domaine pastoral au niveau national, par wilaya, par Moughata et par commune pour les besoins de formulation et de mise en œuvre des programmes et projets de développement communautaire ;
- De la base de sondage et un cadre de référence pour l'exécution d'enquêtes spécifiques, contribuant ainsi à l'évaluation de l'impact des politiques et programmes de développement pastoral et rural.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre d'activités seront entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du projet et sont regroupées dans les grandes phases suivantes : i) la définition de l'organisation institutionnelle du recensement 1) la conception de la méthodologie de collecte (y compris son test), 2) l'élaboration des outils de collecte (questionnaires et manuels), 3) l'élaboration du plan de tabulation et d'analyse, 4) la définition de l'organisation opérationnelle du



recensement, 5) l'élaboration de la stratégie de sensibilisation et de communication qui la sous-tend, 6) la méthodologie de traitement des données, 7) la formation des agents, 8) le recensement pilote, 9) l'élaboration du document de mise en œuvre du recensement et son plaidoyer, 10) la réalisation proprement dite du recensement.

#### 4. Principes généraux du recensement du cheptel

La réalisation du Recensement Général de l'Élevage (RGE) s'appuie sur le référentiel méthodologique développé dans le cadre des Directives Techniques du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture 2020 de la FAO, en tenant compte des spécificités du contexte mauritanien. La démarche du recensement consiste d'abord à collecter des données structurelles clés par **dénombrement exhaustif** de toutes les exploitations agro-pastorales. Cette opération sera suivie par une **collecte par sondage** des données conjoncturelles et structurelles plus détaillées. C'est une approche intégrée, exécutée en plusieurs modules :

- 1) Module de base qui consiste, par le biais d'un dénombrement exhaustif, à collecter des données structurelles auprès de toutes les exploitations agro-pastorales. Ce module de base permet d'avoir des résultats préliminaires et sera complété par le module thématique pour établir les caractéristiques et autres données utiles ;
- 2) Module communautaire qui consiste, par le biais d'un dénombrement exhaustif, à situer, dans chaque localité, toutes les infrastructures sociales, économiques et communautaires et les potentialités. Les informations relatives à ce module sont disponibles (PRAPS, OIM, RIMFIL, RIMDIR, Hydraulique et le GNAP) ou le seront dans le cadre de la réalisation de la cartographie et du dénombrement du RGPH5 en cours de préparation ;
- 3) Modules complémentaires ou thématiques dont l'objectif est de couvrir de manière détaillée l'ensemble des spécificités et des particularités des activités d'élevage et ceci à travers la réalisation des enquêtes, par sondage, auprès d'échantillons représentatifs des exploitations agropastorales. Ces modules portent notamment sur (i) l'effectif, la structure et la composition du troupeau ; (ii) les paramètres zootechniques de production, d'exploitation et de santé animale ; et (iii) les unités industrielles ou semi-industrielles de production et de transformation des productions.

La suite de la méthodologie porte sur le module de base. Les autres modules (complémentaires ou thématiques) feront l'objet de méthodologies particulières au cours du Système permanent intégré de statistiques pastorales.



## 5. Méthodologie du RGE

### 5.1. Champ thématique

Le RGE couvre principalement les effectifs du cheptel national et accessoirement quelques caractéristiques de l'élevage.

Les thématiques du secteur à traiter sont :

- Structure et caractéristiques des systèmes d'élevage ;
- Effectif et caractéristiques du cheptel (espèce, race, sexe) ;
- Mouvements du cheptel transhumant et nomade ;
- Caractéristiques des exploitations (Infrastructures, alimentation, santé animale, matériel, etc.) ;
- Caractéristiques sociodémographiques des chefs d'exploitation/Répondant (Age, sexe, niveau d'instruction etc.) ;
- Systèmes de production (produits, destination de la production,) ;
- Caractéristiques de l'emploi.

### 5.2. Champ géographique

Le RGE couvre l'ensemble du territoire national, en prenant en compte les différents modes (traditionnel et moderne) et systèmes pastoraux existants au niveau de notre pays. Il s'agit de l'élevage (i) sédentaire ; (ii) nomade ; et (iii) transhumant. L'opération du RGE prendra en compte les spécificités régionales et des zones agro-écologiques existantes :

- **La zone aride** : Elle couvre près de 80% du territoire national et comprend les willayas du Tiris Zemmour, l'Adrar, le Tagant, l'Inchiri et les parties nord de l'Assaba et des deux Hodh. Le climat y est de type saharien avec des précipitations qui ne dépassent pas 100 mm par an. Le type d'élevage qui prédomine est le transhumant et nomade (élevage extensif) de camelins et de petits ruminants ;
- **La zone sahélienne** : Elle couvre principalement le Sud-Est et l'Est du pays (Trarza, Gorgol, Brakna, Guidimagha, Assaba, les deux Hodhs et le Tagant). Dans cette zone, l'élevage est l'activité prédominante suivie des cultures sous pluie. Le principal système de production d'élevage pratiqué est le type transhumant extensif et porte sur toutes les espèces animales ;
- **La zone de la vallée** : Elle couvre une partie des willayas (Trarza, Gorgol, Brakna, et Guidimagha.) qui se situent sur le cours du fleuve Sénégal. Dans cette zone l'agriculture irriguée est pratiquée et représente l'une des activités phares à côté de l'élevage. Le type d'élevage qui y prédomine est le type sédentaire semi-intensif (Bovins, caprins et camelins).
- **La zone maritime** : Elle couvre la façade atlantique du pays qui va de la Wilaya de Dakhalet-Nouadhibou jusqu'au delta du fleuve Sénégal (Trarza). Dans cette zone c'est l'élevage urbain qui prédomine notamment au sein et autour de grandes agglomérations telles que Nouakchott et Nouadhibou. Les espèces élevées concernent toutes le cheptel.

### 5.3. Période de référence

Dans l'idéal, le RGE devrait être mené à bien sur l'ensemble du territoire national en un seul et même jour ; c'est ce qu'on appelle le jour de référence. Il se réfère au jour où le nombre de têtes est enregistré et d'autres variables saisies. Bien que ceci soit impossible dans la pratique, il est préférable que le dénombrement **ne dure pas plus d'un mois car le recensement prolongé augmenterait le risque d'omissions ou de doublons**. La période de référence est aussi liée à la



période la mieux indiquée pour le recensement. Pour le cas spécifique de l'élevage, les périodes peuvent différer selon les systèmes d'élevage à condition que celles-ci soient dans l'année de référence et évitent les omissions et les doubles comptes (cas particulier des transhumants).

#### 5.4. Unité statistique

Les données du RGE seront collectées directement auprès des exploitations pastorales (ménages ruraux, urbains, péri-urbains) et des exploitations pastorales (fermes).

#### 5.5. Cartographie du RGE

La cartographie consiste à réaliser un découpage cartographique du territoire national en unités géographiques permettant une meilleure occupation spatiale lors de la collecte des données. La cartographie est une opération fondamentale dans la préparation du recensement. L'intérêt est de fournir aux agents de collecte les documents techniques définissant clairement et sans ambiguïté l'aire géographique qui leur est affectée lors du Recensement et ce grâce à un découpage optimal du territoire national. Les objectifs spécifiques de l'opération cartographique sont :

- ✓ Assurer une couverture exhaustive du territoire national tout en définissant une organisation rationnelle de la collecte ;
- ✓ Réaliser un découpage cartographique du territoire national en unités géographiques ;
- ✓ Créer une base de sondage aréolaire pour la période intercensitaire ;
- ✓ Constituer une base de données géo référencées ;
- ✓ Créer des répertoires des localités et des points d'eau ;
- ✓ Produire des cartes thématiques ;
- ✓ Produire et conserver tous les documents cartographiques sur support informatique.

Elle proviendra de deux sources selon la période de collecte qui sera arrêtée :

- La cartographie du RGPH5 ;
- La cartographie des points d'eau, points de passage transfrontaliers et des zones de concentration des animaux en saison sèche.

Cette partie est mieux développée dans la méthodologie de collecte qui suit. Elle repose sur la connaissance du secteur élevage qui est essentiellement celle de la typologie des exploitations qui le pratique. Mais il faut définir tout d'abord ce qu'on entend par exploitation d'élevage et ménage pastoral.

#### 5.6. Définitions de base

**Ménage** : Le concept de ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient, individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Un ménage peut être soit (a) un ménage composé d'une seule personne, c'est-à-dire, une personne qui pourvoit à ses propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux sans s'associer avec d'autres personnes pour former un ménage multiple, soit (b) un ménage multiple, c'est-à-dire un groupe de deux ou plusieurs personnes vivant ensemble, qui pourvoient en commun à leurs besoins alimentaires et autres



besoins vitaux. Les membres du groupe peuvent dans une mesure variable mettre leurs revenus en commun et avoir un budget unique ; le groupe peut se composer, soit de personnes apparentées, soit de personnes non apparentées, soit de personnes appartenant à l'une et l'autre catégorie. Habituellement, les membres d'un même ménage vivent sous le même toit ou dans la même concession.

**Ménage agricole** (au sens large) : Un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture au sens large pour son propre compte ou pour le compte du ménage et non en tant que salarié agricole que ce soit à titre d'activité principale ou à titre d'activité secondaire. Dans le cadre du Recensement Général de l'Agriculture (RGA), on parle d'agriculture au sens large si l'une au moins des activités suivantes est pratiquée : agriculture végétale, élevage, forêt/sylviculture.

**Exploitation agricole (au sens large)** : L'exploitation agricole est une unité économique de production agricole sous une direction unique comprenant tous les élevages et toutes les terres utilisées en totalité ou en partie à des fins de production agricole, indépendamment du titre, de la forme juridique ou de la taille de celle-ci. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'Etat.

Il existe deux types d'exploitations agricoles : i) les exploitations relevant du secteur des ménages, c'est-à-dire qui sont gérées par les membres du ménage ; et ii) les exploitations ne relevant pas du secteur des ménages, telles que les sociétés et les institutions gouvernementales.

Selon la littérature disponible et les constats faits sur le terrain, cinq types de systèmes pastoraux peuvent être définis pour la Mauritanie au tour du critère de mobilité ou de fixité des exploitations pastorales. Cette typologie est bâtie dans le but de l'opérationnalisation de la collecte des données du recensement. On distingue donc :

## 5.7. Typologie des exploitations pastorales

### 5.7.1. Elevage sédentaire (ou « fixe »)

- **Elevage intensif (Exploitation moderne)** : L'élevage intensif utilise un environnement général amélioré et utilise de fortes quantités de travail ou de capital par unité de production. Il existe une grande diversité de situation d'élevage intensif par rapport à la taille du troupeau, aux performances économiques, au statut foncier, etc. L'élevage intensif est localisé généralement dans des fermes en périphérie des grandes agglomérations urbaines ou à côté des centres de consommation (de lait, viande, œufs, produits dérivés). Il s'agit d'un type d'élevage nouveau généralement pratiqué dans un espace réduit, aménagé, utilisant divers aliments avec une gestion rapprochée et améliorée. Ce type d'élevage se développe surtout dans certaines wilayas du pays (Trarza, Brakna ou Hodh Chargui) et à côté des grands centres urbains et concerne surtout les camelins, les bovins et la volaille ;
- **Elevage semi-intensif (ménages urbains et ruraux)** : c'est l'élevage de ménages urbains et ruraux dont l'activité principale n'est pas l'élevage mais qui élèvent des animaux domestiques (bovins, ovins, caprins, volaille et équins). Le bétail possédé est généralement de taille réduite, et est géré de façon rapprochée (alimentation, eau, vaccination, etc.) par le ménage dans un endroit aménagé dans ou en dehors de la concession ;



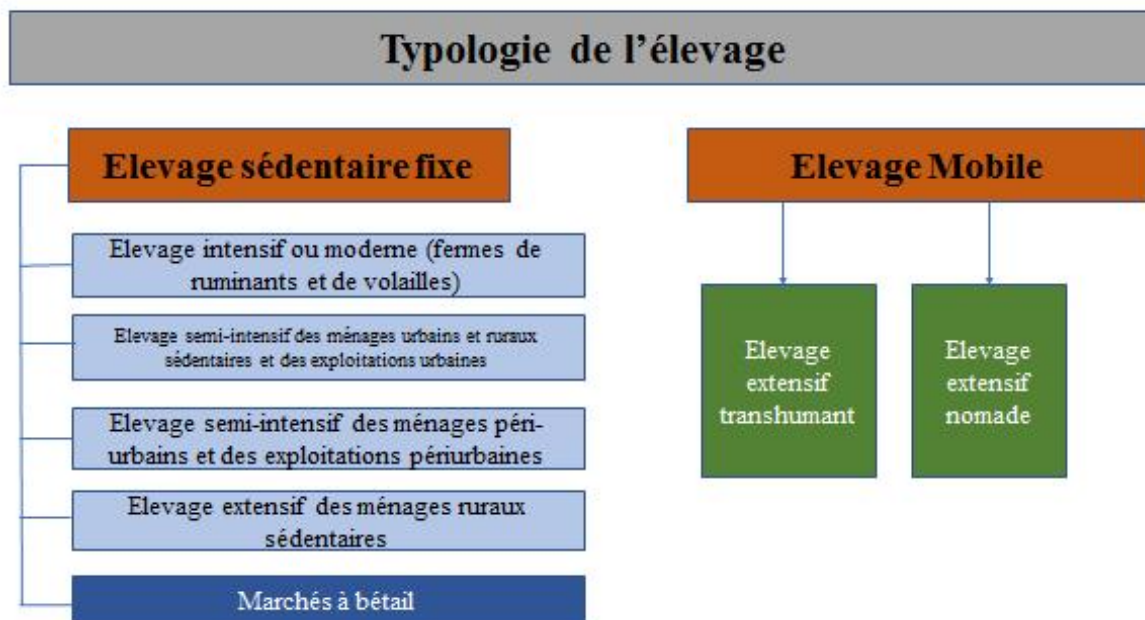
- **Elevage semi-intensif péri-urbain (ménages péri-urbains et exploitations périurbaines) :** Ce type d'élevage est né des différentes mutations socio-économiques et ont fait apparaître le développement d'élevages (camelins, bovins, ovins, caprins) autour des grands centres urbains, le long des routes goudronnées et proches des centres de consommation (lait) et de commercialisation (petits ruminants). Les animaux peuvent bénéficier de compléments alimentaires et s'abreuvent au point d'eau le plus proche ou par approvisionnement par citerne.
- **Elevage extensif des ménages pastoraux ruraux sédentaires :** c'est l'élevage de ménages ruraux sédentaires dont l'activité principale ou secondaire est l'élevage. Les animaux vont paître dans les environs pour revenir le soir dans un endroit aménagé ou en dehors de la concession. Ces animaux peuvent bénéficier de compléments alimentaires et s'abreuvent au point d'eau le plus proche ou à domicile. Les espèces élevées sont les bovins, les petits ruminants et la volaille.
- **Marchés de bétail :** On distingue les marchés permanents et des marchés hebdomadaires.
  - (i) Les marchés permanents sont localisés dans les centres urbains et les animaux y restent généralement jusqu'à ce qu'ils soient vendus. Les intervenants sur ces marchés sont les éleveurs, les commerçants de bétail et les ménages. Les animaux sont nourris et abreuvés sur place ;
  - (ii) Les marchés hebdomadaires sont localisés en milieu rural et les animaux non vendus sont généralement amenés sur un autre marché le jour suivant. Les intervenants sur ces marchés sont les éleveurs, les commerçants de bétail et les ménages. Les animaux sont nourris et abreuvés sur place. Compte tenu du fait que les animaux de ces marchés peuvent circuler sur plusieurs marchés, il est proposé de les éliminer du champ du recensement pour éviter les doubles comptes. Toutes les espèces d'animaux se rencontrent sur ces marchés.

### 5.7.2. Elevage mobile

- **Élevage extensif transhumant :** les ménages ou partie (plus généralement le berger) ne sont pas installés de manière permanente pour une certaine période de l'année. Leurs mouvements sont réguliers, cycliques, s'étendent souvent sur de grandes distances et dépendent de l'existence de pâturage et de points d'eaux. Leurs moyens d'existence sont issus largement de l'élevage. Ce type d'élevage concerne toutes les espèces. Les animaux sont généralement gardés par un ou plusieurs bergers. La transhumance peut être interne au pays ou transfrontalière (vers le Mali, Sénégal, Grand Sahara). Les espèces sont les bovins, les camelins et les petits ruminants.
- **Élevage extensif nomade :** les ménages et leurs animaux ne sont pas installés de manière permanente, leurs mouvements ne sont pas cycliques, couvrent de longues distances et dépendent de l'existence du pâturage et de points d'eaux. Leurs moyens d'existence sont issus presque entièrement de l'élevage. Les espèces sont généralement les camelins et les petits ruminants. Ce type d'élevage tend à disparaître car les ménages se sédentarisent partiellement.



Figure : Représentation de la typologie des exploitations pastorales



### 5.8. Les espèces et les races à recenser

Les espèces et les races retenues dans le cadre du RGE sont présentées dans le tableau ci-dessous

#### Espèces et races des animaux en Mauritanie

Espèce	Race
Bovins	Zébu Maure
	Zébu Peul
	Race importée
	Métisse
Ovins	Mouton Maure
	Mouton Peul
Caprins	Chèvres toutes catégories confondues
Camelins	Dromadaire du Sahel ou Rgueïn
	Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches
Equins	Equins toutes catégories confondues
Asins	Asins
Poulets	Race locale
	Race améliorée
Canards	Canards toutes espèces confondues
Oies	Oies toutes espèces confondues
Dindons	Dindons toutes espèces confondues
Pintades	Pintades toutes espèces confondues
Pigeons	Pigeons toutes espèces confondues



## 5.9. Définition de concepts

A chaque typologie du système d'élevage ci-dessus correspond des unités d'enquête auxquelles il faut donner des définitions précises.

### 5.9.1. Définitions liées à la mobilité des hommes et des animaux

- **Ménages pastoraux ruraux sédentaires** : ils sont installés de manière permanente, avec des déplacements d'animaux non réguliers, très limités et locaux. Les effectifs sont de taille plus modeste que celle des transhumants ou les nomades et les moyens d'existence dépendent à la fois du bétail et des cultures, l'élevage étant un contributeur important mais pas nécessairement le principal moyen de subsistance du ménage. Les animaux génèrent des revenus monétaires, des aliments, du fumier, constituent une source d'assurance pour les ménages, peuvent être utilisés à des fins de transport. Les animaux représentent une épargne et sont utilisés à d'autres fins par les ménages. Ces ménages peuvent pratiquer la transhumance en totalité (se déplacer à la recherche d'eau et de pâturages pendant une période de l'année puis revenir au point d'attache) ou partiellement (envoyer une partie du troupeau à la recherche de points d'eau et de pâturage pendant une période de l'année puis revenir au point d'attache). Ils peuvent aussi pratiquer un élevage semi-intensif consistant à garder des animaux dans le ménage avec une complémentation alimentaire et un suivi sanitaire plus renforcé en vue de produire du lait ou de la vente.
- **Ménages pastoraux urbains et exploitations urbaines** : Certains ménages urbains pratiquent l'élevage dans leur concession ou aux alentours. Cette activité porte sur l'embouche de petits effectifs de ruminants destinés à la commercialisation ou à la vente de lait. Les animaux bénéficient de conditions de santé (meilleur suivi) et d'alimentation (sous-produits agro-industriels et minéraux) différentes de celles de l'élevage extensif. Cependant la taille des animaux et les techniques de gestion ne permettent pas de classer ce type d'élevage dans le secteur dit moderne. Il est donc qualifié de semi-intensif. En plus des animaux gardés à la maison, certains ménages peuvent envoyer une partie en milieu rural où ils sont confiés à un autre ménage ou à des bergers. Mais ces animaux ne seront pas comptabilisés dans le ménage car certains propriétaires ne connaissent ni leurs effectifs ni leurs caractéristiques.  
Dans les villes, il existe aussi des exploitations urbaines d'élevage non rattachées à des ménages mais pratiquant un élevage semi-intensif.
- **Ménages pastoraux périurbains et exploitations d'élevage périurbaines** : La différence entre les ménages pastoraux préurbains et les ménages précédents est surtout leur localisation à la périphérie des centres urbains ou le long des routes goudronnées à cause des effectifs des animaux qui sont plus importants. A côté de ces ménages existent aussi des exploitations d'élevage périurbaines non rattachées à des ménages mais possédant des animaux. La gestion de ces deux catégories d'élevage est cependant similaire à celle ménages pastoraux urbains en matière d'alimentation et de suivi sanitaire à l'exception de l'existence ou pas d'enclos et à l'utilisation d'un gestionnaire (berger) différent du propriétaire des animaux. En plus de la commercialisation des animaux, l'objectif visé ici est la production de lait destinée principalement à la vente.
- **Les fermes** : Il s'agit ici des exploitations pastorales combinant des facteurs de production (infrastructures, équipements, techniques de production et de gestion, main d'œuvre qualifiée) afin d'atteindre une productivité



supérieure aux autres systèmes d'élevage. Ce sont des entreprises (fermes) disposant généralement de comptabilité écrite et figurant au registre des impôts. Ces entreprises produisent par exemple plus de lait par vache, plus d'œuf par poule que dans les autres systèmes. On peut diviser ces fermes en deux catégories : les fermes de ruminants et celles de volailles

- **Éleveurs ou troupeaux transhumants** : ils ne sont pas installés de manière permanente mais le sont plutôt généralement pour une certaine période de l'année à un point d'attache. Leurs mouvements sont généralement réguliers, cycliques sur des axes bien connus appelés couloirs ou axes de transhumance à la recherche de pâturages, d'eau ou de cure salée. Ils s'étendent sur des distances variables allant de quelques dizaines de km à des centaines de km. Ces mouvements peuvent cependant devenir irréguliers face aux conditions climatiques changeantes. On distingue deux types de transhumants : les éleveurs transhumants permanents dont tous les animaux se déplacent ensemble. Ce genre d'élevage tend à disparaître car de plus en plus c'est une partie seulement du ménage qui se déplace avec les animaux. La deuxième catégorie est constituée des éleveurs pastoraux transhumants occasionnels (ménages sédentaires) dont une partie du troupeau se déplace de façon circonstancielle, quand les conditions locales se dégradent. Les moyens d'existence des premiers dépendent largement de l'élevage tandis que ceux des seconds proviennent à la fois de l'élevage, de l'agriculture ou d'autres activités comme le commerce. Ce type d'élevage concerne toutes les espèces animales. La transhumance revêt deux formes selon la destination finale : la première est interne au pays tandis que la seconde traverse les frontières nationales (Mali, Sénégal surtout)
- **Éleveurs nomades** : ils ne sont pas installés de manière permanente. Leurs mouvements sont irréguliers, permanents et couvrent de longues distances. Ils s'opèrent d'un point à un autre en fonction de la disponibilité de pâturages, d'eau et de cure salée. Leurs moyens d'existence dépendent presque entièrement de l'élevage. Ce type d'élevage est en voie de disparition et se caractérise par l'existence d'un point d'attache (campement) et du déplacement du reste du ménage avec des animaux vers d'autres destinations.

### 5.9.2. Définitions liées aux points d'eau et aux zones de concentration des animaux

**Couloir de passage ou de transhumance** : Etendue linéaire, d'une largeur pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres, et parfois balisée, qui assure le passage des animaux.

**Mare permanente** : Etendue d'eau propre à l'alimentation des animaux et qui n'est jamais à sec.

**Mare temporaire** : Etendue d'eau propre à l'alimentation des animaux qui est à sec pendant la saison sèche.

**Piste de transhumance** : Voie définie et connue des bergers, sur laquelle s'effectue le déplacement des troupeaux transhumants.

**Points d'immersion/pulvérisation** : Cuves de bains antiparasitaires ou de points de pulvérisation pour lutter contre les tiques et les mouches piqueuses - vecteurs de diverses maladies animales

**Point de passage** : Endroit bien défini, sur une piste de transhumance ou un couloir de passage, à proximité ou non d'un point d'eau, où passent nécessairement les troupeaux.

**Point d'eau** : Lieu où s'abreuvent les animaux (puits, forage, mare, bras de fleuve, barrage, adduction d'eau sommaire, etc.).

**Zone de concentration (ou aire de concentration)** : Lieu où les troupeaux se rassemblent, en saison sèche pour le cheptel nomade et transhumant, ou en saison des pluies pour le cheptel sédentaire.



### 5.9.3. Définitions et concepts relatifs aux variables de collecte

**Abreuvement** : C'est la façon dont les animaux s'alimentent en eau.

**Berger** : Personne responsable de la conduite d'un troupeau.

**Campement** : Ensemble d'habitations temporaires où séjournent les éleveurs.

**Complémentation** : C'est le complément d'aliments servi aux animaux de retour de pâturage. Il peut être à base de sous-produits agricoles, agro-industriels ou minéraux.

**Déparasitage** : Action qui consiste à débarrasser l'animal de ses parasites à l'aide d'un traitement approprié. Il peut être interne, externe ou les deux.

**Embouche** : C'est une opération qui consiste à engraisser les animaux à des fins commerciales.

**Exhaure** : C'est la technique d'extraction de l'eau destinée à l'abreuvement du cheptel et qui peut utiliser les animaux du troupeau comme moyens d'extraction.

**Race** : La race est l'ensemble des individus semblables appartenant à la même espèce. La liste des espèces et des races des animaux est donnée en annexe.

**Terroir d'attache** : C'est une zone d'origine et traditionnellement habitée et à des périodes bien définies.

**Troupeau** : Ensemble d'animaux domestiques, élevés en commun appartenant à une ou plusieurs exploitations sous la conduite d'un ou de plusieurs bergers.

### 5.10. Méthode de collecte

La démarche proposée pour le Recensement Général de l'Élevage (RGE) repose d'abord sur une collecte des données structurelles clés par dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agro-pastorales. La mobilité des troupeaux, la forme d'élevage (intensif, semi-intensif ou extensif) et la prise en compte du caractère spécifique des différents types d'exploitations déterminent les variables clés à collecter. Il s'agira principalement des effectifs des espèces animales, des races et des spécificités à chaque typologie (alimentation, santé animale, problèmes rencontrés, etc.) Pour les effectifs deux méthodes concomitantes seront utilisées : la déclaration et le comptage. Ce comptage est motivé par le fait que les déclarations sont entachées d'erreurs (souvent à dessein) tendant à sous-estimer les effectifs. Il déterminera leur ampleur afin de la corriger. Parallèlement un échantillon sera tiré pour saisir les variables relatives aux paramètres zootechniques (sexe, âge, femelle laitière, mouvements dans le troupeau, etc.).

Le comptage portera sur tous les troupeaux par un des agents recenseurs qui utilisera un compteur à main. Une attestation de recensement sera délivrée à chaque propriétaire/berger principal pour ne pas le recenser une autre fois au cas où il croiserait les agents recenseurs. Parallèlement un deuxième agent procédera à la saisie des paramètres zootechniques sur un échantillon de troupeaux. On veillera à ce que les effectifs globaux soient les mêmes pour le même troupeau compté deux fois. Pour minimiser les erreurs de comptage, les agents seront bien entraînés au comptage pendant la phase de formation.

Des discussions au niveau national et des résultats de la visite de terrain dans les régions, il apparaît deux périodes optimales de collecte qui conditionnent le choix de l'unité de collecte et du mode opératoire. Ces options avec leurs avantages et inconvénients sont présentées dans le tableau ci-dessous. Cependant il est proposé d'opter pour la période



mars-avril-mai parce que c'est en moment que les animaux peuvent être vus et comptés facilement. Pendant ce temps certains transhumants seront en dehors du pays. Ils seront recensés à leur retour entre juillet et août.

Période de collecte	Avantages	Inconvénients
Septembre-octobre	Presque tous les animaux sont à l'intérieur du pays.	Les troupeaux seront dispersés en ce moment ce qui rendra difficile le comptage prévu sur échantillon notamment pour le cas des dromadaires. Après la déclaration, il faut donc trouver le troupeau tiré de façon aléatoire et le compter.
	La cartographie est plus simple : les unités d'enquête seront les ménages d'éleveurs identifiables grâce aux résultats de la cartographie du RGPH en cours de préparation et qui durera six mois. Les inspecteurs du Ministère de l'élevage sont aussi capables d'élaborer la liste des éleveurs par département.	Les déplacements dans certaines zones peuvent être difficiles en ce moment car c'est juste après les pluies.
	Les agents recenseurs resteront dans les localités ce qui diminuera les déplacements.	Les périodes de départ et de rentrée de la transhumance transfrontière sont sujettes aux conditions climatiques. Il faut donc actualiser la période de collecte après ou au cours de la saison des pluies.
	Le problème d'observation des troupeaux de dromadaires est résolu car l'entrée est le chef de ménage qui peut déclarer ses effectifs même s'ils sont dispersés.	La forte mobilité des camelins
<b>15-Mars-15-mai</b> <b>(durée observation : 1 mois)</b>	L'unité d'enquête est le troupeau observé au point d'eau. C'est la période des fortes chaleurs donc les animaux se rendent régulièrement aux points d'eau pour s'abreuver selon les rythmes d'abreuvement observés.	Nécessité de cartographier et de géo-référencer tous les points d'eau notamment les eaux de surface. La cartographie en cours du RGPH localisera tous les points d'eau et les infrastructures d'élevage telles que les marchés et les parcs de vaccination mais ne permet pas de donner les emprises des eaux de surface, les points de passage transfrontaliers, les couloirs de passage. Il faut donc utiliser les données d'autres structures ou des images satellitaires pour faire ce travail sur la base d'un pré-recensement des zones de concentration.
	Les animaux sont observables et le comptage sur l'échantillon est plus facile. Auprès des sondages il existe même des registres où les effectifs des animaux abreuvés sont comptabilisés et l'abreuvement est payé par tête.	Plus de distances parcourues par les équipes d'enquête pour se rendre aux différents points d'eau. Dans certaines zones, les animaux s'abreuvent dans des puisards et des eaux de surface étendus dans l'espace.
		Nécessité de recenser les animaux transhumants à leur rentrée en juillet –Août. Donc ce sont des flux qui nécessitent plus de temps aux points de passage transfrontaliers.
		Les points de passage et les couloirs peuvent changer, ce qui risque de fausser la stratégie de collecte. Cependant ils sont plus maîtrisés du côté du Sénégal grâce au fleuve qui constitue une frontière naturelle que du Mali où il n'existe pas ce genre de barrière sur une frontière plus étendue
		Cette option va nécessiter deux périodes de collecte : celles des



Période de collecte	Avantages	Inconvénients
		animaux à l'intérieur et celles des animaux rentrant avec plus de possibilité d'omission
		Des coûts supplémentaires dus au pré-recensement des zones de concentration et aux temps d'attente aux frontières.



## Le tableau synoptique ci-après résume les caractéristiques spécifiques de la méthode de collecte selon la typologie des systèmes d'élevage.

Typologie des systèmes d'élevage	Unité d'observation	Espèces concernées	Cartographie de l'unité	Mode de détermination des effectifs	Lieux d'observation de l'unité	Période de collecte	Observations
ELEVAGE SÉDENTAIRE (FIXE)							
Elevage intensif ou moderne (fermes de ruminants)	la <b>ferme moderne</b> où généralement les animaux sont regroupés et se déplacent ensemble dans un rayon limité. Il existe environ huit fermes publiques gérées par le Ministère de l'Elevage créées principalement pour traiter, nourrir et inséminer des animaux, et plusieurs fermes privées dont le nombre reste à déterminer	Bovins, ovins, caprins, camélins	La liste complète des fermes/exploitations modernes sera obtenue auprès des délégations régionales de l'élevage ou d'autres sources administratives.	Les effectifs sont déterminés par <b>déclaration</b> du répondant. Ils sont peu nombreux et sont censés être maîtrisés.	Ferme de ruminants	Pas de contrainte	
Elevage intensif ou moderne (fermes de volaille) <sup>1</sup>	la <b>ferme avicole</b> . Le recensement au sein des exploitations concernera, les poulets et autres volailles présents dans l'exploitation	Poulets, canards, oies, dindons, pintades, pigeons	La liste complète des fermes avicoles sera obtenue auprès des délégations régionales de l'élevage ou d'autres sources administratives.	Les informations sur les effectifs seront fournies par la <b>déclaration</b> du répondant. En effet, il sera difficile de mettre en œuvre un comptage de centaines voire de milliers de têtes.	Ferme avicole	Pas de contrainte	
Elevage semi-intensif des ménages urbains	<b>Ménage possédant d'animaux domestiques sur place</b>	Bovins, camélins, ovins, caprins, équins, asins et volaille (Poulets, canards, oies, dindons, pintades, pigeons)	La liste des ménages urbains de ce type d'élevage sera donnée après le recensement général de la Population (Feuille ménage) par niveau géographique	Il sera procédé au <b>comptage direct des animaux qui sera combiné aux déclarations</b> du premier responsable du ménage (sauf pour la volaille dont se contentera de la déclaration)	Ménages urbains	Pas de contrainte	
Elevage semi-intensif des ménages ruraux	<b>Ménage possédant d'animaux domestiques gardés dans la cour</b>	Bovins, camélins, ovins, caprins, équins, asins et volaille (Poulets, canards, oies, dindons, pintades, pigeons)	La liste des ménages urbains de ce type d'élevage sera donnée après le recensement général de la Population (Feuille ménage) par niveau géographique	Il sera procédé <b>au comptage direct des animaux dans la cour du ménage</b> (sauf pour la volaille dont se contentera de la déclaration). Cependant, il sera demandé la situation des animaux partis en transhumance pour éviter leur double	Dans la cour du ménage rural	15 mars-15 avril Sans contrainte pour la volaille	

<sup>1</sup>L'aviculture est pratiquée selon trois types de modalité : traditionnelle (ou familiale), moderne ou intensive et semi-moderne ou semi-intensive (ménages urbains et péri-urbains). Depuis quelques années, la filière avicole moderne a connu un développement remarquable, particulièrement autour de centres urbains tels que Nouakchott, Rosso, Aleg et Nouadhibou et dans certaines wilayas du pays telles que le Gorgol, Adrar et Tiris Zemmour. L'activité est pratiquée dans des espaces fixes et aménagés appelées fermes. Les espèces concernées sont : poulets (poussins, poulets de chair, poules pondeuses, poulets fermiers) et autres volailles).



Typologie des systèmes d'élevage	Unité d'observation	Espèces concernées	Cartographie de l'unité	Mode de détermination des effectifs	Lieux d'observation de l'unité	Période de collecte	Observations
				prise en compte dans les effectifs totaux du cheptel			
Elevage semi-intensif des exploitations urbaines et péri-urbaines	Exploitants d'animaux domestiques	Bovins, camelins ovins, caprins,	La liste des exploitations urbaines et péri-urbaines sera établie par ANSADE après un pré-recensement quelques jours avant le RGE	<i>Il sera procédé au comptage direct des animaux qui sera combiné aux déclarations</i> du premier responsable de l'exploitation (sauf pour la volaille dont se contentera de la déclaration)	Exploitations urbaines Exploitations péri-urbaines	Pas de contrainte	
Elevage extensif des ménages pastoraux ruraux	Troupeau sédentaire	Bovins, ovins, camelins, caprins, équins, asins.	Zones de concentration de type1 ou 2 (voir troupeaux transhumants	<i>Il sera procédé au comptage direct des animaux présents combiné aux déclarations du premier responsable du troupeau. Un échantillon de troupeaux sera tiré pour les paramètres zootechniques.</i>  Il s'agit aussi de recenser les animaux appartenant au propriétaire (pour les troupeaux accompagnés) y compris ceux ne l'appartenant pas (confiés et perdus) mais se trouvant dans son troupeau.	Points d'eau	15 mars-15 mai (durée observation 1 mois)	
Marchés à bétail	Personnes gardant d'animaux qui peuvent être des intermédiaires ou des propriétaires		Les sites des marchés seront renseignés au niveau de toutes les localités du pays à travers la cartographie du RGPH5 (Section Localités). Ainsi il est possible de faire la liste de tous les marchés par niveau géographique. Mais cette information peut être aussi obtenue auprès des services d'élevage	Les animaux seront dénombrés par personne gardant par comptage direct des animaux combiné aux déclarations (sauf pour la volaille dont se contentera de la déclaration)	Marché à bétail (permanent : retenu) ou Marché hebdomadaire (exclu du champ du RGE). Les divers mouvements entre ces marchés et les marchés fixes sont susceptibles de doubles comptes.	Pas de contrainte	
ELEVAGE MOBILE							



Typologie des systèmes d'élevage	Unité d'observation	Espèces concernées	Cartographie de l'unité	Mode de détermination des effectifs	Lieux d'observation de l'unité	Période de collecte	Observations
Elevage extensif transhumant interne							
Cas des points d'eau de type 1 ou « eau profonde » (sondages, puits, petites mares pérennes ou similaires)	<b>Le troupeau transhumant interne</b>	Bovins, ovins, caprins, camelins, équins, asins	La liste des zones de concentration de type 1 sera obtenue après la Cartographie du RGPH et auprès d'autres sources (Bases de données du ME et du MA). Une consolidation sera faite en vue de les représenter sur carte et les répartir entre les équipes de recensement. La cartographie du RGPH5 permettra aussi de définir les mois de grande affluence des points d'eau.	Il s'agira de confier une liste de points d'eau à une équipe d'agents recenseurs qui restera autour de chaque point d'eau pendant le nombre de jours correspondant au plus grand rythme d'abreuvement (environ 3 jours sauf pour les camelins). <b>Le dénombrement des effectifs se fera par déclaration et par comptage pour tous les troupeaux. Un échantillon de troupeaux sera tiré pour les paramètres zootecniques.</b> Des animaux jeunes, malades ou des laitières peuvent rester au campement où ils sont abreuvés. Ces cas doivent être déclarés et comptés le cas échéant.  Il s'agit aussi de recenser les animaux appartenant au propriétaire (pour les troupeaux accompagnés) y compris ceux ne l'appartenant pas (confiés et perdus) mais se trouvant dans son troupeau.  Les animaux non gardés seront recensés sur un questionnaire « Animaux non gardés)	Point d'eau	15 mars-15 mai (durée observation 1 mois)	
Cas des points d'eau de type 2 ou eau de surface (lacs, grandes mares, bras de fleuve	<b>Le troupeau transhumant interne</b>	Bovins, ovins, caprins, camelins, équins, équins, asins	Les animaux viennent s'abreuver à un moment de la journée. Cependant, ils peuvent être très dispersés dans l'espace car ils ont plusieurs points d'abreuvement	Il s'agira de confier une zone délimitée à une (ou plusieurs équipes) d'agents recenseurs (selon l'étendue) qui recensera (recenseront) tous les animaux qui s'y	Zone de concentration	15 mars-15 mai (durée observation 1 mois)	



Typologie des systèmes d'élevage	Unité d'observation	Espèces concernées	Cartographie de l'unité	Mode de détermination des effectifs	Lieux d'observation de l'unité	Période de collecte	Observations
ou similaires)			qui peuvent changer au cours d'une même journée et une partie des animaux (surtout les camelins), en divagation est difficilement localisable. La cartographie du RGPH ne permet pas de délimiter les points d'abreuvement des eaux de surface. Il est donc question de cartographier ces zones à partir d'autres sources afin de recenser tous les animaux qui s'y trouvent en les parcourant systématiquement. La cartographie a aussi pour objet de délimiter les zones d'intervention des équipes d'agents recenseurs. Pour ce faire, il faut disposer de données complémentaires de terrain.	<p>abreuvent pendant la période dédiée au recensement. Pour éviter les doubles comptages, les animaux pouvant venir sans berger, il sera nécessaire d'utiliser des personnes-ressources locales. <b><i>Le dénombrement des effectifs se fera par déclaration ou comptage pour tous les troupeaux. Un échantillon de troupeaux sera choisi aussi les paramètres zootechniques.</i></b></p> <p>Des animaux jeunes, malades ou des laitières peuvent aussi rester au campement où ils sont abreuvés. Ces cas doivent être déclarés et comptés le cas échéant. Il s'agit aussi de recenser les animaux appartenant au propriétaire (pour les troupeaux accompagnés) y compris ceux ne l'appartenant pas (confiés et perdus) mais se trouvant dans son troupeau.</p> <p>Les animaux non gardés seront recensés sur un questionnaire « Animaux non gardés ».</p>			
<b>Elevage extensif transhumant externe</b>	<b>Troupeau transhumant externe</b>	Bovins, ovins, caprins, camelins, équins, équins, asins	Les points de passage transfrontaliers seront identifiés avec le concours des services de l'élevage au niveau local	<b><i>Le dénombrement des effectifs se fera par comptage et par déclaration pour tous les troupeaux. La possibilité d'observer les paramètres zootechniques un échantillon de troupeaux sera testée lors du recensement pilote pour arrêter sa faisabilité</i></b> ; les animaux étant plus mobiles.	Certains animaux se trouveront pendant la période mars-mai dans les pays transfrontaliers. Il faudra donc les attendre aux points de passage entre juillet et août pour les recenser. L'inconvénient ici est le	Juillet-Août	Un module sera prévu sur les mouvements à l'intérieur du troupeau pour la période avril-août afin de corriger les effectifs des animaux et les



Typologie des systèmes d'élevage	Unité d'observation	Espèces concernées	Cartographie de l'unité	Mode de détermination des effectifs	Lieux d'observation de l'unité	Période de collecte	Observations
					temps d'attente des agents recenseurs à la frontière qui peut être long. Il va falloir choisir un temps maximal (2 mois) pouvant minimiser les troupeaux retardataires. Aussi la maîtrise des points de passage reste un défi à relever (nécessité de reconnaissance) surtout pour la frontière malienne.		ramener à la période de référence (avril)  Pour le Sénégal, tous les points de passage sont connus. Pour le cas du Mali, il faut déterminer les points de passage en concertation avec les différents acteurs
Elevage extensif des ménages nomades	Le troupeau nomade	Bovins, ovins, caprins, camelins, équins, équins, asins	La cartographie est identique à celle des transhumants	Même méthode que pour les transhumants	Idem que pour le transhumant	15 mars-15 mai (durée observation 1 mois)	

### Cas particuliers

**Effectifs des camelins :** Compte tenu du fait que les camelins ont un rythme d'abreuvement supérieur à deux ou trois jours, une correction sera opérée sur les effectifs de camelins en tenant compte du rythme d'abreuvement observé dans la zone.

Une solution doit être trouvée concernant les troupeaux susceptibles d'échapper à la méthodologie proposée. Il s'agit notamment des troupeaux de camelins localisés en permanence à l'extrême nord du pays.

## 6. CADRE INSTITUTIONNEL

Le recensement général de l'Élevage (RGE) est une grande et complexe opération d'envergure nationale. Sa réussite dépend, dans une large mesure, de la mise en place de structures suffisamment opérationnelles. L'exécution technique du RGE sera confiée à l'Agence Nationale des Statistiques et d'Analyse Démographique et Economique (ANASADE), organe central du Système Statistique National.

Les organes de pilotage et de supervision de la mise en œuvre du recensement seront les suivants :

- **Comité National d'Orientation du Recensement (CNOR)** qui fixe l'orientation et les objectifs généraux du Recensement, coordonne l'ensemble des activités du recensement et les différentes actions des départements impliqués dans l'opération et valide les résultats du recensement avant leur adoption par le Gouvernement. Il sera présidé par le Ministre de l'Élevage et pour membres les Ministres en charge des départements ayant une implication dans l'opération (MIDEC, MAEPSP, MCIT, MA, MHA, MEDD) ;
- **Comité de pilotage du Recensement (CPR)** qui coordonne l'ensemble des activités techniques du recensement et assure la validation technique des résultats de chaque phase avant sa transmission au CNOR. Il est présidé par la Directrice des Stratégies, de la Coopération et du Suivi/Evaluation au Ministre de l'Élevage. Il regroupe les responsables de structures et les représentants des Partenaires Techniques et Financiers ayant une implication dans la réussite de l'opération ;
- **Coordination technique du Recensement (CTR)**, crée au niveau de l'ANSADE, bras opérationnel chargé de l'administration et de la réalisation du recensement. Cet organe doit notamment élaborer la méthodologie générale du Recensement, assurer la préparation technique et matérielle des opérations et réaliser le dénombrement, le traitement, l'exploitation, l'analyse et la publication des résultats. Il doit informer, de façon régulière le CPR sur l'état de l'évolution des opérations du Recensement. Il est composé de cadres désignés de l'ANSADE et du Ministère de l'Élevage ayant des compétences dans le domaine de l'élevage.



## 7. ANNEXES

### 7.1. Questionnaire 1 : Elevage intensif des fermes de ruminants

SECTION I. Identification de la ferme	
1.1 Wilaya	_ _
1.2 Moughataa	_
1.3 Commune	_ _
1.4 Nom et code localité	
1.5 District de dénombrement	_ _ _
1.6 Milieu	_
1. Urbain	
2. Rural	
1.7 Code de la ferme	_ _
1.8 Coordonnées géographiques de la ferme	Latitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _  Longitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _
1.9 Nom et code de l'agent recenseur.....	_ _
1.10 Nom et code du chef d'équipe .....	_ _
1.11 Adresse de l'exploitation .....	
1.12 Nom et prénom du répondant : .....	
1.13 Statut du répondant	_
1. Propriétaire ou associé	
2. Responsable (Gestionnaire) de l'exploitation	
3. Employé salarié (travailleur salarié)	
4. Parent (Aide familial)	
5. Autre (à préciser)	
1.14 Numéro de téléphone du répondant	_ _ _ _ _ _ _ _ _
1.15 Statut de la ferme (Si = 1 Aller à Section III)	_
1. Exploitation Publique	
2. Exploitation privée	
3. Autre (à préciser) .....	
1.16 Date du début de l'interview	_   _ _   _ _   _ _   _ _  Heure Min Jours Mois Année
1.17 Date de la fin de l'interview	_   _ _   _ _   _ _   _ _



Section II : Informations sur le propriétaire	
<b>2.1 Nom et Prénom du propriétaire (Si 1.13≠1)</b>	
<b>2.2 Numéro de téléphone du propriétaire (Si 1.13≠1)</b>	_ _ _ _ _ _ _ _ _
<b>2.3 Résidence actuelle du propriétaire</b> 1. Résident permanent dans la localité ( <b>aller à 2.5</b> ) 2. Non résident de la localité	_
<b>2.4 Lieux de résidence habituelle</b> 1. Wilaya 2. Moughataa 3. Commune 4. Localité 5. A l'étranger	_ _   _   _   _ _
<b>2.5 Nationalité du propriétaire</b> 1. Mauritanien 2. Autre nationalité	_

Section III. Informations générales sur la ferme	
<b>3.1 Depuis quand la ferme existe-t-elle (nombre d'année) ?</b>	_ _
<b>3.2 Type de production principale</b> 1. Production de lait 2. Insémination artificielle 3. Embouche des ruminants 4. Autre à préciser .....	_
<b>3.3 Pratique de la comptabilité</b> 1. Comptabilité formelle écrite 2. Enregistrement simple des dépenses et des recettes 3. Aucune	_
<b>3.4 Destination de la production</b> 1. Commercialisation 2. Autoconsommation 3. Commercialisation et autoconsommation 4. Autres production non marchande	_



<p><b>3.5 Quelles sont les espèces d'animaux élevées dans la ferme ?</b></p> <p>A. Bovins</p> <p>B. Camelins</p> <p>C. Caprins</p> <p>D. Ovins</p> <p>E. Equins</p> <p>F. Asins</p> <p>G. Volailles</p>	<p>1. Oui    2. Non</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>		
<p><b>3.6 Selon la période, quelle est la principale source de l'alimentation des animaux élevés dans votre ferme ?</b></p> <p>1. Fourrage cultivé dans la ferme</p> <p>2. Paille de brousse</p> <p>3. Résidus culture (tiges, sons)</p> <p>4. Concentrés (Rakal, blé, maïs etc.)</p> <p>5. Autre type d'aliment (à préciser) .....</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1201 618 1390 965"> <p><b>Soudure</b></p> <p><input type="checkbox"/></p> </td> <td data-bbox="1390 618 1533 965"> <p><b>Hivernale</b></p> <p><input type="checkbox"/></p> </td> </tr> </table>	<p><b>Soudure</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>Hivernale</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><b>Soudure</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><b>Hivernale</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>		



### Section IV. Emploi dans la ferme

<b>4.1. Combien de personnes ont travaillé pour la gestion de la ferme, durant les sept derniers jours ne serait-ce qu'une heure de façon permanente ou temporaire (rémunérer ou non) ?</b>	_ _
<b>4.2 Combien parmi eux travail de façon :</b> <b>1. Permanant</b> <b>2. Irrégulier ou temporaire</b> <b>3. Saisonnier</b>	_ _   _ _
<b>4.3 Quel est le nombre de travailleur par sexe</b> 1. Homme 2. Femme	
<b>4.4 Quel est le nombre de travailleurs selon les métiers</b> 1. Eleveur 2. Berger 3. Puisatier 4. Trayeur 5. Vétérinaire ou technicien de santé animale 6. Vaccinateur 7. Zootechnicien 8. Responsable (Gestionnaire) 9. Autres métiers	_ _   _ _   _ _   _ _   _ _   _ _   _ _   _ _

### SECTION V. Informations sur le cheptel élevé dans la ferme

Code	Espèces	E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante
<b>5.1</b>	<b>Bovin (Effectif total des bovins)</b>	_ _ _	
5.1.1	Vache traite ou vache suitée	_ _ _	_
5.1.2	Vache non traite (4 ans et plus)	_ _ _	
5.1.3	Mâle (moins 4 ans)	_ _ _	
5.1.4	Male (4 ans et plus)		
5.1.5	Jeune femelle (moins de 4 ans)	_ _ _	
<b>5.2</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes de bovins enregistrées dans la ferme</b>	_ _ _	

1. Zébu Maure  
 2. Zébu Peul  
 3. Race importée  
 4. Métisse



**SECTION V. Informations sur le cheptel élevé dans la ferme**

Code	Espèces	E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante	
5.2.1	Quel est l'effectif des naissances de bovins au cours des 12 derniers mois	_ _ _		
5.2.2	Combien de têtes de bovins ont été achetées au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.2.3	Combien de têtes de bovins ont été reçues (don, héritage) au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.2.4	Combien de têtes de bovins ont été reçues issues du confiage au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
<b>5.3</b>	<b>Nombre de sorties de bovins enregistrées</b>	_ _ _		
5.3.1	Combien de têtes de bovins ont été abattus au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.3.2	Combien de têtes de bovins ont été vendues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.3.3	Combien de têtes de bovins ont été mort au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.3.4	Combien de têtes de bovins ont été données au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.3.5	Combien de têtes de bovins ont été perdus au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
5.3.6	Combien de têtes de bovins ont été sorties comme ZAKATE au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _		
<b>5.4</b>	<b>Camelins (effectif total des camelins)</b>	_ _ _		
5.4.1	Chamelle traite (6 ans et plus)	_ _ _		_   1. Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi  2. Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches
5.4.2	Chamelle non traite (6 ans et plus)	_ _ _		
5.4.3	Mâle (moins de 6 ans)	_ _ _		
5.4.4	Mâle (6 ans et plus)			
5.4.5	Jeune femelle (moins de 6 ans)	_ _ _		
<b>5.5</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes de camelins enregistrées dans le cheptel</b>	_ _ _		
5.5.1	Quel est l'effectif des naissances de camelins au cours des 12 derniers mois	_ _ _		
5.5.2	Combien de têtes de camelins ont été achetées	_ _ _		



**SECTION V. Informations sur le cheptel élevé dans la ferme**

Code	Espèces	E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante
	au cours des 12 derniers mois ?		
5.5.3	Combien de têtes de camelins ont été reçues (don, héritage) au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.5.4	Combien de têtes de camelins ont été reçues issues du confiage au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.6</b>	<b>Nombre de sorties de camelins enregistrées</b>	_ _ _	
5.6.1	Combien de têtes de camelins ont été abattues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.2	Combien de têtes de camelins ont été vendues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.3	Combien de têtes de camelins ont été mort au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.4	Combien de têtes de camelins ont été données au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.5	Combien de têtes de camelins ont été perdues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.6	Combien de tête de camelins ont été sorties comme ZAKATE au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.7</b>	<b>Ovins (Effectif total des ovins)</b>	_ _ _	
5.7.1	Femelle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.7.2	Mâle de plus de 6 mois	_ _ _	_
5.7.3	Femelle de moins de 6 mois	_ _ _	
5.7.4	Mâle de moins de six mois	_ _ _	
<b>5.8</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes d'ovins enregistrées dans le cheptel</b>	_ _ _	
5.8.1	Quel est l'effectif des naissances d'ovins au cours des 6 derniers mois	_ _ _	1. Mouton Maure 2. Mouton Peul 3. Races importées 4. Race améliorée
5.8.2	Combien de têtes d'ovins ont été achetées au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.8.3	Combien de têtes d'ovins ont été reçues (don, héritage) au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	



**SECTION V. Informations sur le cheptel élevé dans la ferme**

Code	Espèces	E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante
5.8.4	Combien de têtes d'ovins ont été reçues issu du confiage au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.9</b>	<b>Nombre de sorties d'ovins enregistrées</b>	_ _ _	
5.9.1	Combien de têtes d'ovins ont été abattues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.2	Combien de têtes d'ovins ont été vendues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.3	Combien de têtes d'ovins ont été mort au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.4	Combien de têtes d'ovins ont été données au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.5	Combien de têtes d'ovins ont été perdues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.6	Combien de têtes d'ovins ont été sorties comme ZAKATE au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.10</b>	<b>Caprins (effectif total des caprins)</b>	_ _ _	
5.10.1	Femelle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.10.2	Mâle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.10.3	Femelle de moins de 6 mois	_ _ _	
5.10.4	Mâle de moins de six mois	_ _ _	
<b>5.11</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes de caprins enregistrées dans le cheptel</b>	_ _ _	_
5.11.1	Quel est l'effectif des naissances de caprins au cours des 6 derniers mois	_ _ _	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chèvre du sahel</li> <li>2. Chèvre naine de l'Est (Dougre)</li> <li>3. Chèvre (Goueira)</li> <li>4. Race importé</li> </ol>
5.11.2	Combien de têtes de caprins ont été achetées au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.11.3	Combien de têtes de caprins ont été reçues (don, héritage) au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.11.4	Combien de têtes de caprins ont été reçues issues du confiage au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.12</b>	<b>Nombre de sorties de caprins enregistrées</b>	_ _ _	
5.12.1	Combien de têtes de caprins ont été abattues au	_ _ _	



## SECTION V. Informations sur le cheptel élevé dans la ferme

Code	Espèces	E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante
	cours des 6 derniers mois ?		
5.12.2	Combien de têtes de caprins ont été vendues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.3	Combien de têtes de caprins ont été mort au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.4	Combien de têtes de caprins ont été données au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.5	Combien de têtes de caprins ont été perdues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.6	Combien de têtes de caprins ont été sorties comme ZAKAT au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.13</b>	<b>Effectif des chevaux et ânes</b>		
5.13.1	<b>Total effectif de chevaux et ânes (nombre de tête)</b>	_ _ _	
5.13.2	Chevaux	_ _ _	
5.13.3	Anes	_ _ _	
<b>5.14</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes de Chevaux, ânes enregistrés dans la ferme</b>	_ _ _	
5.14.1	Quel est l'effectif des naissances de Chevaux au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.14.2	Quel est l'effectif des naissances d'ânes au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.14.3	Combien de têtes de Chevaux ont été achetées au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.14.4	Combien de têtes d'ânes ont été achetées au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.14.5	Combien de têtes de Chevaux ont été reçues (don, héritage) au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.14.6	Combien de têtes de ânes ont été reçues (don, héritage) au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.15</b>	<b>Nombre de sorties de Chevaux, ânes enregistrées</b>	_ _ _	



**SECTION V. Informations sur le cheptel élevé dans la ferme**

Code	Espèces	E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante
5.15.1	Combien de têtes de Chevaux ont été vendues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.2	Combien de têtes d'ânes ont été vendues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.3	Combien de têtes de Chevaux ont été mort au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.4	Combien de têtes d'ânes ont été mort au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.5	Combien de têtes de Chevaux ont été données au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.6	Combien de têtes d'ânes ont été données au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.7	Combien de têtes de Chevaux ont été perdues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.15.8	Combien de têtes d'ânes ont été perdues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.16</b>	<b>Effectif des volailles</b>	_ _ _	
5.16.1	<b>Volailles (effectif total de la volaille)</b>	_ _ _	
5.16.2	Poulet local	_ _ _	
5.16.3	Poulet amélioré	_ _ _	
5.16.4	Pigeon domestique	_ _ _	
5.16.5	Canards	_ _ _	
5.16.6	Pintades	_ _ _	
5.16.7	Autres	_ _ _	
<b>5.17</b>	<b>Quelles sont les trois principales maladies que vous rencontrez par espèces animale au niveau de votre ferme ?</b>		
5.17.1	Bovins	/_/_/	Liste des maladies par espèces
5.17.2	Camelins	/_/_/	
5.17.3	Caprins	/_/_/	
5.17.4	Ovins	/_/_/	

**Section VI. Recettes (Revenus) tirés des activités d'élevage au cours des 12 derniers mois**



Code	Nature des revenus	Total des recettes (revenus) annuelles tirées de l'exploitation (MR0)
6.1		
6.1.1	Vente d'animaux sur pieds	
6.1.2	Location d'animaux sur pieds	
6.1.3	Vente de lait	
6.1.4	Service d'insémination artificielle	
6.1.5	Vente d'autres produits dérivés	
6.1.6	Vente d'Œufs	

#### Section VII. Dépenses liées aux activités d'élevage au cours des 12 dernier mois

Code 7.1	Nature des dépenses	Total des dépenses annuelles (MR0)
7.1.1	Achats d'animaux sur pieds	
7.1.2	Services vétérinaires	
7.1.3	Achat d'aliments de bétail	
7.1.4	Salaires bergers	
7.1.5	Salaires trayeurs	
7.1.6	Salaires puisatiers	
7.1.7	Autres frais de gestion	
7.1.8	Abreuvement	
7.1.9	Transport divers	
7.1.10	Insémination artificielle	
7.1.11	Autres dépenses	

#### SECTION VIII : Production moyenne du lait

8. En moyenne, Combien de litres par jour produit une laitière des espèces suivantes ?

##### 8.1 Bovins

8.1.1 Zébu maure	/ / /
8.1.2 Zébu peul	/ / /
8.1.3 Race importée	/ / /
8.1.4 Métisse	/ / /

##### 8.4 Camelins

8.4.1 Dromadaire sahel	/ / /
------------------------	-------



8.4.2 Dromadaire aftout	/ _ / _ /
<b>8.7 Ovins</b>	
8.7.1 Mouton Maure	/ _ / _ /
8.7.2 Moutons Peul	/ _ / _ /
8.7.3 Race importée	/ _ / _ /
8.7.4 Race améliorée	/ _ / _ /
<b>8.10 Caprins</b>	
8.10.1 Chèvre du Sahel	/ _ / _ /
8.10.2 Chèvre naine de l'Est (Dougre)	/ _ / _ /
8.10.3 Goueira	/ _ / _ /
8.10.4 Race importée	/ _ / _ /

<b>SECTION IX : Pratique de l'agriculture</b>		
<b>9.0 L'exploitation pratique-t-elle l'agriculture ?</b>	Oui=1, Non=2	/ _ /
<b>9.1 Si oui, quelles sont les cultures pratiquées au cours de la campagne passée (plusieurs réponses sont possibles)</b>		
9.1.1 Cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, riz)		/ _ / Oui=1, Non=2
9.1.2 Cultures fourragères (aliments pour animaux)		/ _ / Oui=1, Non=2
9.1.3 Cultures maraîchères (légumes, oignon, piment, etc.)		/ _ / Oui=1, Non=2
9.1.4 Autres cultures		/ _ / Oui=1, Non=2

## 7.2. Questionnaire 2 : Système semi-intensif urbain et péri-urbain (exploitations et ménages)

<b>SECTION I. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION/MENAGE URBAIN</b>	
<b>1.1 Wilaya</b>	□ □ □
<b>1.2 Moughataa</b>	□ □
<b>1.3 Commune</b>	□ □ □
<b>1.4 Nom et code localité</b>	
<b>1.5 District de dénombrement RGE</b>	□ □ □ □
<b>1.6 Milieu</b>	□ □
1. Urbain	
2. Rural	







<b>2.5 Nationalité du propriétaire</b> 1. Mauritanien 2. Autre nationalité	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

Section III. Informations générales sur l'exploitation/ménage	
<b>3.1 Quelles sont les espèces d'animaux élevées par l'exploitation/Ménage ?</b> <p style="text-align: center;"><u>Question à choix multiple</u></p> H. Bovins I. Camelins J. Caprins K. Ovins L. Equins M. Asins N. Volailles	Oui=1, 2=Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Section IV. Emploi de l'exploitation/ménage	
<b>4.1 Combien de personnes ont travaillé pour la gestion de la ferme, durant les sept derniers jours ne serait-ce qu'une heure de façon permanente ou temporaire (rémunérer ou non) ?</b>	<input type="text"/>
<b>4.2 Combien parmi eux travail de façon :</b> 1. Permanent 2. Irrégulier ou temporaire 3. Saisonnier	<input type="text"/> <input type="text"/>
<b>4.3 Quel est le nombre de travailleur par sexe</b> 1. Homme 2. Femme	
<b>4.4 Quel est le nombre de travailleurs selon les métiers</b> 10. Eleveur 11. Berger 12. Puisatier 13. Trayeur 14. Vétérinaire ou technicien de santé animale 15. Vaccinateur	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>



16.Zootechnicien	
17.Autres métiers	

Section V. Informations sur le cheptel de l'exploitation/ménage			
		E1. Effectifs déclarés	E2. Race dominante
<b>5.1</b>	<b>Bovin (Effectif total des bovins)</b>		
5.1.1	Vache traite ou vache suitée		
5.1.2	Vache non traite (4 ans et plus)		
5.1.3	Mâle (moins de 4 ans)		1. Zébu Maure
5.1.4	Mâle (4 ans et plus)		2. Zébu Peul
5.1.5	Jeune femelle (moins de 4 ans)		3. Race importée
			4. Métisse
<b>5.4</b>	<b>Camelins (effectif total des camelins)</b>		
5.4.1	Chamelle traite (6 ans et plus)		
5.4.2	Chamelle non traite (6 ans et plus)		1. Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi
5.4.3	Mâle (moins de 6 ans)		2. Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches
5.4.4	Mâle (6 ans et plus)		
5.4.5	Jeune femelle (moins de 6 ans)		
<b>5.7</b>	<b>Ovins (Effectif total des ovins)</b>		
5.7.1	Femelle de plus de 6 mois		1. Mouton Maure
5.7.2	Mâle de plus de 6 mois		2. Mouton Peul
5.7.3	Femelle de moins de 6 mois		3. Race importée
5.7.4	Mâle de moins de six mois		4. Race améliorée
<b>5.10</b>	<b>Caprins (effectif total des caprins)</b>		
5.10.1	Femelle de plus de 6 mois		
5.10.2	Mâle de plus de 6 mois		
5.10.3	Femelle de moins de 6 mois		1. Chèvre du sahel
5.10.4	Mâle de moins de six mois		2. Chèvre naine de l'Est (Djougre)
			3. Chèvre (Goueïra)
			4. Race importée



**Section V. Informations sur le cheptel de l'exploitation/ménage**

		<b>E1. Effectifs déclarés</b>	<b>E2. Race dominante</b>
<b>5.13</b>	<b>Effectif des chevaux et ânes</b>		
5.13.1	<b>Effectif total des chevaux, ânes</b>	_ _ _	
5.13.2	Chevaux	_ _ _	
5.13.3	Anes	_ _ _	
<b>5.16</b>	<b>Effectif des volailles</b>	_ _ _	
5.16.1	<b>Volailles (effectif total de la volaille)</b>	_ _ _	
5.16.2	Poulet local	_ _ _	
5.16.3	Poulet amélioré	_ _ _	
5.16.4	Pigeon domestique	_ _ _	
5.16.5	Canards	_ _ _	
5.16.6	Pintades	_ _ _	
5.16.7	Autres	_ _ _	



## Section VI : Production moyenne du lait

Si 3.2=A, B, C, D continuer avec la question 6.1 si non aller à la Section VII

**6.0 En moyenne, Combien de litre par jour produit une laitière des espèces suivantes ?**

### 6.1 Bovins

6.1.1 Zébu maure	/ / /
6.1.2 Zébu peul	/ / /
6.1.3 Race importée	/ / /
6.1.4 Métisse	/ / /

### 6.4 Camelins

6.4.1 dromadaire sahel	/ / /
6.4.2 dromadaire aftout	/ / /

### 6.7 Ovins

6.7.1 Mouton Maure	/ / /
6.7.2 Moutons Peul	/ / /
6.7.3 Race importée	/ / /
6.7.4 Race améliorée	/ / /

### 6.10 Caprins

6.10.1 Chèvre du Sahel	/ / /
6.10.2 Chèvre naine de l'Est (Djougre)	/ / /
6.10.3 Goueira	/ / /
6.10.4 Races importées	/ / /



SECTION VII : Pratique de l'agriculture	
7.0 L'exploitation/Ménage pratique-t-il/elle l'agriculture ?	Oui=1, Non=2 /_/
7.1 Si oui, quelles sont les cultures pratiquées au cours de la campagne passée (plusieurs réponses sont possibles)	
7.1.1 Cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, riz)	/_/Oui=1, Non=2
7.1.2 Cultures fourragères (aliments pour animaux)	/_/Oui=1, Non=2
7.1.3 Cultures maraîchères (légumes, oignon, piment, etc.)	/_/Oui=1, Non=2
7.1.3 Autres cultures	/_/Oui=1, Non=2

### 7.3. Questionnaire 3 : Système des ménages ruraux

SECTION I. Identification du ménage	
1.1 Wilaya	_ _
1.2 Moughataa	_
1.3 Commune	_ _
1.4 Nom et code localité	_ _ _
1.5 N° District de dénombrement (découpage cartographique du RGE)	_ _ _
1.6 Milieu	
1. Urbain	_
2. Rural	
1.7 N° ménage dans le DR du RGE	_ _ _
1.8 Coordonnées GPS du ménage issu du RGPH5	Latitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _  Longitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _
1.9 Nom et code de l'agent recenseur	
1.10 Nom et code du chef d'équipe	.....
1.11 Adresse du ménage	.....
1.12 Nom et prénom du répondant :	.....
1.13 Statut du répondant	
1. Propriétaire ou associé	
2. Membre du ménage	
3. Responsable (gestionnaire) du troupeau	_
4. Employé salarié (Berger ou autre salarié)	
5. Parent (aide familiale)	





### Section III. Informations générales sur le ménage

<b>3.1 Type d'élevage</b>	
1. Intensif	<input type="checkbox"/>
2. Semi-intensif	<input type="checkbox"/>
<b>3.2 Quelles sont les espèces d'animaux élevées par le ménage ?</b> (Question à choix multiple)	
A. Bovins	1. Oui 2. Non <input type="checkbox"/>
B. Camelins	<input type="checkbox"/>
C. Caprins	<input type="checkbox"/>
D. Ovins	<input type="checkbox"/>
E. Equins	<input type="checkbox"/>
F. Asins	<input type="checkbox"/>
G. Volailles	<input type="checkbox"/>

### Section IV. Emploi

<b>4.1. Combien de personnes ont travaillé pour la gestion du troupeau, durant les sept derniers jours ne serait-ce qu'une heure de façon permanente ou temporaire (rémunérer ou non) ?</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>4.2 Combien parmi eux travail de façon :</b>	
1. Permanant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2. Irrégulier ou temporaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3. Saisonnier	
<b>4.3 Quel est le nombre de travailleur par sexe</b>	
1. Homme	<input type="checkbox"/>
2. Femme	
<b>4.4 Quel est le nombre de travailleurs selon les métiers</b>	
1. Eleveur	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2. Berger	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3. Puisatier	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Trayeur	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5. Vétérinaire ou technicien de santé animale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
6. Vaccinateur	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
7. Zootechnicien	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
8. Autres métiers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>



## Section V. Informations sur le cheptel du ménage

		5. Effectifs déclarés (hors transhumance)	5. a Pratique de la transhumance ?  1. Oui 2. Non	5.b Si pratique transhumance principalement vers quelle zone  1. Mauritanie 2. Mali 3. Sénégal 4. Ailleurs	5.c Si 5.b = 1 Quelle Wilaya : Moughataa : Commune :	5.d Quel est l'effectif déclaré des animaux en transhumance toutes destinations (interne ou externe)?	5. t Effectifs total	5. e Race dominante
<b>5.1</b>	<b>Bovin (Effectif total des bovins)</b>	□□□□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	<input type="checkbox"/> 1. Zébu Maure 2. Zébu Peul 3. Race importée 4. Métisse
5.1.1	Vache traite ou vache suitée	□□□□				□□□□	□□□□	
5.1.2	Vache non traite (4 ans et plus)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.1.3	Mâle (moins de 4ans)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.1.4	Mâle (4 ans et plus)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.1.5	Jeune femelle (moins de 4 ans)	□□□□				□□□□	□□□□	
<b>5.4</b>	<b>Camelins (effectif total des camelins)</b>	□□□□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	<input type="checkbox"/> 1.Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi 2.Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches
5.4.1	Chamelle traite (6 ans et plus)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.4.2	Chamelle non traite (6 ans et plus)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.4.3	Mâle (6 ans et plus)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.4.4	Mâle (moins de 6 ans)	□□□□				□□□□	□□□□	
5.4.5	Jeune femelle (moins de 6 ans)	□□□□				□□□□	□□□□	
<b>5.7</b>	<b>Ovins (Effectif total des ovins)</b>	□□□□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	<input type="checkbox"/> 1. Mouton Maure 2. Mouton Peul 3. Races importées 4. Race améliorée
5.7.1	Femelle de plus de 6 mois	□□□□				□□□□	□□□□	
5.7.2	Mâle de plus de 6 mois	□□□□				□□□□	□□□□	
5.7.3	Femelle de moins de 6 mois	□□□□				□□□□	□□□□	
5.7.4	Mâle de moins de six mois	□□□□				□□□□	□□□□	
<b>5.10</b>	<b>Effectif total des caprins</b>	□□□□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	<input type="checkbox"/> 1. Chèvre du sahel
5.10.1	Femelle de plus de	□□□□				□□□□	□□□□	



	6 mois							2. Chèvre naine de l'Est (Djougre)	
5.10.2	Mâle de plus de 6 mois	_ _ _				_ _ _	_ _ _	3. Chèvre (Goueira)	
5.10.3	Femelle de moins de 6 mois	_ _ _				_ _ _	_ _ _	4. Race importé	
5.10.4	Mâle de moins de six mois	_ _ _				_ _ _	_ _ _		
<b>5.13</b>	<b>Effectif des chevaux, ânes, mules</b>								
5.13.2	Chevaux							_ _ _	
5.13.3	Anes							_ _ _	
<b>15.16</b>	<b>Effectif des volailles</b>								
15.16.1	<b>Effectif total de la volaille</b>							_ _ _	
5.16.2	Poulet local							_ _ _	
5.16.3	Poulet amélioré							_ _ _	
5.16.4	Pigeon domestique							_ _ _	
5.16.5	Canards							_ _ _	
5.16.6	Pintades							_ _ _	
5.16.7	Autres							_ _ _	

#### 5.f Partie destinée aux animaux partis en transhumance

<b>5.f.1 Date de départ</b>	_ _   _ _  202... (jj) (mm) (aaaa)
<b>5.f.2 Durée prévisionnelle de la transhumance en mois</b>	_ _
<b>5.f.3 Date probable de retour</b>	_ _   _ _  202... (jj) (mm) (aaaa)

#### Section VI : Production moyenne du lait

Si 3.2=A, B, C, D continuer avec la question 6.1 si non aller à la Section VII

#### 6.0 En moyenne, Combien de litre par jour produit une laitière des espèces suivantes ?

<b>6.1 Bovins</b>	
6.1.1 Zébu maure	/_/_/
6.1.2 Zébu peul	/_/_/
6.1.3 Race importée	/_/_/
6.1.4 Métisse	/_/_/
<b>6.4 Camelins</b>	
6.4.1 dromadaire sahel	/_/_/



6.4.2 dromadaire aftout	/ _ _ /
<b>6.7 Ovins</b>	
6.7.1 Mouton Maure	/ _ _ /
6.7.2 Moutons Peul	/ _ _ /
6.7.3 Race importée	/ _ _ /
6.7.4 Race améliorée	/ _ _ /
<b>6.10 Caprins</b>	
6.10.1 Chèvre du Sahel	/ _ _ /
6.10.2 Chèvre naine de l'Est (Djougre)	/ _ _ /
6.10.3 Goueira	/ _ _ /
6.10.4 Race importé	/ _ _ /

SECTION VII : Pratique de l'agriculture		
<b>7.0 L'exploitation pratique-t-elle l'agriculture ?</b>	Oui=1, Non=2	/ _ /
<b>7.1 Si oui, quelles sont les cultures pratiquées au cours de la campagne passée (plusieurs réponses sont possibles)</b>		
7.1.1 Cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, riz)		/ _ /Oui=1, Non=2
7.1.2 Cultures fourragères (aliments pour animaux)		/ _ /Oui=1, Non=2
7.1.3 Cultures maraîchères (légumes, oignon, piment, etc.)		/ _ /Oui=1, Non=2
7.1.4 Autres cultures		/ _ /Oui=1, Non=2

#### 7.4. Questionnaire 4 : Troupeau gardé et non gardé au point d'eau

Section I. Identification de la zone de concentration	
1.1 Wilaya	_ _
1.2 Moughataa	_
1.3 Commune	_ _
1.4 Nom et code localité (Cartographie RGPH)	_ _ _
1.5 District de dénombrement (DR POINT D'EAU RGE)	_ _ _   _ _
1.6 Milieu	
1. Urbain	_
2. Rural	
1.7 Nom et code du point d'eau (Cartographie RGE)	_ _ _
1.8 Coordonnées GPS du point d'eau	Latitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _  Longitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _
1.9 Nom et code de l'agent recenseur	_ _
1.10 Nom et code du chef d'équipe	_ _



<b>1.11 Identifiant du troupeau (Automatique)</b>	_ _ _ _ _
<b>1.11.a Situation de troupeaux</b> 1. Troupeau gardé 2. Troupeau non gardé (Allez à la question 1.15)	_
<b>1.12 Nom et prénom du répondant : .....</b>	
<b>1.13 Statut du répondant</b> 1. Propriétaire du troupeau 2. Responsable (gestionnaire) du troupeau 3. Employé salarié (berger ou autre salarié) 4. Parent (Aide familiale) 5. Autre à préciser	_
<b>1.14 Numéro de téléphone du répondant</b>	_ _ _ _ _ _ _ _ _
<b>1.15 Lieu d'observation des animaux (type de point d'eau)</b> 1. Eau profonde ou marre isolée 2. Eau de surface (Fleuve, grande marre)	_
<b>1.16 Date du début de l'interview</b>	_ _   _ _   _ _   _ _   _ _  Heure Min Jours Mois Année
<b>1.17 Date de la fin de l'interview</b>	_ _   _ _   _ _   _ _   _ _  Heure Min Jours Mois Année
<b>Section II : Informations sur le propriétaire (Si le troupeau non gardé Allez à la Section V bis)</b>	
<b>2.1 Nom et Prénom du propriétaire (Si 1.13≠1)</b>	
<b>2.2 Numéro de téléphone du propriétaire (Si 1.13≠1) (pas obligatoire)</b>	_ _ _ _ _ _ _ _ _
<b>2.3 Lieux de résidence habituelle</b> 11. Wilaya 12. Moughataa 13. Commune 14. Localité 15. A l'étranger	_ _   _   _   _ _
<b>2.4 Nationalité du propriétaire</b> 5. Mauritanien 6. Autre nationalité	_



**Section III : Informations générales sur le troupeau**

<p><b>3.1 Système d'élevage</b></p> <p>1. Transhumant</p> <p>2. Nomade</p>	<p align="right"> _ </p>
<p><b>3.2 Quelle animale élevez-vous ? (Question à choix multiple)</b></p> <p>A. Bovins</p> <p>B. Camelins</p> <p>C. Ovins</p> <p>D. Caprins</p> <p>E. Equins</p> <p>F. Asins</p>	<p align="center"><b>1. Oui 2. Non</b></p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p>
<p align="center"><b>Si 3.1=1</b></p> <p><b>3.3 Quelle est la zone de provenance du troupeau ?</b></p> <p align="center"><b>Si 3.3 = 1</b></p> <p><b>3.3.1 Venant de quelle zone (localité) ?</b></p> <p>1. Wilaya</p> <p>2. Moughataa</p> <p>3. Commune</p> <p>4. Localité</p> <p align="center"><b>Si 3.3 = 2</b></p> <p><b>3.3.2 Venant de quel pays ?</b></p> <p>1. Mali</p> <p>2. Sénégal</p> <p>3. Autre à préciser</p>	<p align="center"><b>1. L'intérieur 2. L'extérieur</b></p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ _ </p> <p align="right"> _ </p>
<p align="center"><b>Si 3.1=1</b></p> <p><b>3.4 Quelle est la zone de destination du troupeau ?</b></p> <p align="center"><b>Si 3.4=1</b></p> <p><b>3.4.1 Vers quelle zone (localité) ?</b></p> <p>1. Wilaya</p> <p>2. Moughataa</p> <p>3. Commune</p> <p>4. Localité</p> <p align="center"><b>Si 3.4=2</b></p>	<p align="center"><b>1. L'intérieur 2. L'extérieur</b></p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ _ </p>



<b>3.4.2 Vers quel pays ?</b> 1. Mali 2. Sénégal 3. Autre à préciser ?	_		
<b>3.5 Quelle est la localisation de vos troupeaux en saison des pluies</b> Si 3.5=1 aller à 3.5.1 Si 3.5=2 aller à 3.5.2  <b>3.5.1 Intérieur de la Mauritanie</b> 1. Wilaya 2. Moughataa 3. Commune 4. Localité  <b>3.5.2 Extérieur de la Mauritanie, dans quel pays ?</b> 1. Mali 2. Sénégal 3. Autre à préciser	<b>1. L'intérieur 2. L'extérieur</b>  _    _ _   _   _   _ _    _		
<b>3.6 Nombre de point d'abreuvement au point d'eau</b>	_ _		
<b>3.7 Quel est le rythme d'abreuvement de votre troupeau en cette période ?</b> <i><b>(Uniquement les espèces déclarées dans la question 3.2 doivent apparaître)</b></i>			
	<b>Bovins</b> <b>1 à 3 et 6</b>	<b>Camelins</b> <b>1 à 6</b>	<b>Ovins/Caprins</b> <b>1 à 3 et 6</b>
1. Une fois par jour	_	_	_
2. Une fois tous les 2 jours	_	_	_
3. Une fois tous les 3 jours	_	_	_
4. Une fois par semaine		_	
5. Une fois toutes les deux semaines		_	
6. Autre à préciser.....			



### Section IV. Emploi dans le troupeau

<b>4.1. Combien de personnes ont travaillé pour la gestion du troupeau, durant les sept derniers jours ne serait-ce qu'une heure de façon permanente ou temporaire (rémunérer ou non) ?</b>	_ _
<b>4.2 Combien parmi eux travail de façon :</b>	
1. Permanant	_ _
2. Irrégulier ou temporaire	_ _
3. Saisonnier	
<b>4.3 Quel est le nombre de travailleur par sexe</b>	
1. Homme	
2. Femme	
<b>4.4 Quel est le nombre de travailleurs selon les métiers</b>	
1. Eleveur	_ _
2. Berger	_ _
3. Puisatier	_ _
4. Trayeur	_ _
5. Vétérinaire ou technicien de santé animale	_ _
6. Vaccinateur	_ _
7. Zootechnicien	_ _
8. Autres métiers	_ _



Section V : Effectif du troupeau gardé										
	5.a Effectif déclaré (y compris animaux confiés et étrangers)			5.b Nombre d'animaux restés au campement (Lezib)			5.c effectifs des animaux perdus dans le troupeau			5.e Race Dominante *
<i>(Uniquement les espèces déclarées dans la question 3.2 doivent apparaître)</i>										
	Mâle	Femelle	Total	Mâle	Femelle	Total	Mâle	Femelle	Total	
5.1 Bovins	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_ /
5.4 Camelins	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_ /
5.7 Ovins	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_ /
5.10 Caprins	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_ /
5.13.1 Anes	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	
5.13.2 Chevaux	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	/_/_/_/_/_ /	
5.17	<b>Quelles sont les trois principales maladies que vous rencontrez le plus dans votre troupeau ?</b>									
5.17.1	Bovins									/_/_/_



5.17.2	Camelins		/ _ /
5.17.3	Ovins		/ _ /
5.17.4	Caprins		/ _ /

\* **Race bovines** : 1. Zébu Maure, 2. Zébu Peul, 3. Race importée, 4. Métisse - **Race camélins** : 5. Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi, 6. Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches ;

**Races ovines** : 7. Mouton Maure, 8. Mouton Peul, 9. Race importée (Mouton), 10. Race améliorée (Mouton), **Race caprins** : 11. Chèvre du sahel, 12. Chèvre naine de l'Est (Dougre), 13. Chèvre (Goueira), 14. Race importée (Chèvre)



**Section V bis : Information sur le troupeau non gardé**

	<b>5.Bis 1. Espèces observées :</b>	<b>1.Oui 2. Non</b>
	1. Bovins	<input type="checkbox"/>
	2. Camelins	<input type="checkbox"/>
	3. Ovins	<input type="checkbox"/>
	4. Caprins	<input type="checkbox"/>
	5. Equins	<input type="checkbox"/>
	6. Asins	<input type="checkbox"/>

**5.Bis.2 Effectif d'animaux observés**

		<b>Mâle</b>	<b>Femelle</b>	<b>Total</b>	<b>Race Dominante*</b>
5.bis.1	Bovins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / /
5. bis.4	Camelins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / /
5. bis.7	Ovins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / /
5. bis.10	Caprins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / /
5. bis.13	Anes	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	
5. bis.14	Chevaux	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	

\* **Race bovines** : 1. Zébu Maure, 2. Zébu Peul, 3. Race importée, 4. Métisse ;

**Race camelins** : 5. Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi, 6. Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches ;

**Races ovines** : 7. Mouton Maure, 8. Mouton Peul, 9. Races importées (Mouton), 10. Race améliorée (Mouton) ;

**Races caprines** : 11. Chèvre du sahel, 12. Chèvre naine de l'Est, 13. Chèvre (Goueira) 14. Race importée (Chèvre



## 7.5. Questionnaire 5 : Troupeaux transhumants au point de passage frontalier

Section I. Identification du point transfrontalier	
1.1 Wilaya	_ _
1.2 Moughataa	_
1.3 Commune	_ _
1.4 Nom et code localité (Cartographie RGE)	_ _ _
1.5 Zone de passage (Cartographie RGE)	_ _ _
1.6 Nom du Point de passage (Cartographie RGE)	_ _ _
1.7 Milieu 3. Urbain	_
1.8 Coordonnées GPS du point de passage	Latitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _  Longitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _
1.9 Nom et code de l'agent recenseur	_ _
1.10 Nom et code du chef d'équipe	_ _
1.11 Identifiant du troupeau (Automatique)	_ _ _ _
1.11.b Pays transfrontalier (plus proche du point de passage) 1. Mali	_
1.12 Nom et prénom du répondant : .....	
1.13 Statut du répondant 1. Propriétaire du troupeau 2. Responsable (gestionnaire) du troupeau 3. Employé salarié (berger ou autre salarié)	_
1.14 Numéro de téléphone du répondant	_ _ _ _ _ _ _
1.15 Date du début de l'interview	_   _ _   _ _   _ _   _ _  Heure Min Jours Mois Année
1.16 Date de la fin de l'interview	_   _ _   _ _   _ _   _ _
Section II. Informations sur le propriétaire du troupeau	
2.1 Nom et Prénom du propriétaire (Si 1.13≠1).....	
2.2 Numéro de téléphone du propriétaire (Si 1.13≠1) (Pas obligatoire)	_ _ _ _ _ _ _
2.3 Lieux de résidence habituelle du propriétaire	1. Intérieur 2.



<p style="text-align: center;"><b>Si 2.3=1 aller à 2.3.1</b> <b>Si 2.3=2 aller à 2.3.2</b></p> <p><b>2.3.1 Données la localisation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Wilaya</li> <li>2. Moughataa</li> <li>3. Commune</li> <li>4. Localité</li> </ol> <p><b>2.3.2 Dans quel pays :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mali</li> <li>2. Sénégal</li> <li>3. Autre à préciser</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>Extérieur</b></p> <p style="text-align: center;"> _ </p> <p style="text-align: center;"> _ _ </p> <p style="text-align: center;"> _ </p> <p style="text-align: center;"> _ _ </p> <p style="text-align: center;"> _ _ </p> <p style="text-align: center;"> _ </p>
<p><b>2.5 Nationalité du propriétaire</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mauritanienne</li> <li>2. Autre nationalité</li> </ol>	<p style="text-align: center;"> _ </p>
<p><b>2.6 Zone de destination du troupeau</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Wilaya</li> <li>2. Moughataa</li> <li>3. Commune</li> <li>4. Localité</li> <li>5. A l'étranger</li> </ol>	<p style="text-align: center;"> _ _ </p> <p style="text-align: center;"> _ </p> <p style="text-align: center;"> _ </p> <p style="text-align: center;"> _ _ </p>



Section III. Informations générales sur le troupeau	
3.1 Depuis quand vous menez cette activité d'élevage (nombre d'année) ?	
3.2 Quelle sont les espèces d'animaux que vous élevez ?	1. Oui 2. Non
G. Bovins	
H. Camelins	
I. Ovins	
J. Caprins	
K. Equins	
L. Asins	
Section IV. Emploi dans le troupeau	
4.1. Combien de personnes ont travaillé pour la gestion de la ferme, durant les sept derniers jours ne serait-ce qu'une heure de façon permanente ou temporaire (rémunérer ou non) ?	
4.2 Combien parmi eux travail de façon :	
1. Permanant	
2. Irrégulier ou temporaire	
3. Saisonnier	
4.3 Quel est le nombre de travailleur par sexe	
1. Homme	
2. Femme	
4.4 Quel est le nombre de travailleurs selon les métiers	
1. Eleveur	
2. Berger	
3. Puisatier	
4. Trayeur	
5. Vétérinaire ou technicien de santé animale	
6. Vaccinateur	
7. Zootechnicien	
8. Autres métiers	

Section V : Effectifs du troupeau				
Effectifs d'animaux élevés déclarés				
	Mâle	Femelle	Total	Race dominante*
5.1 Bovins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ /
5.4 Camelins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ /



5.7 Ovins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ /
5.10 Caprins	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ /
5.13.1 Anes	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	
5.13.2 Chevaux	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	/ / / / / / / /	

\* **Race bovines** : 1. Zébu Maure, 2. Zébu Peul, 3. Race importée, 4. Métisse

- **Race camelins** : 5. Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi, 6. Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches ;

- **Races ovines** : 7. Mouton Maure, 8. Mouton Peul, 9. Races importées (Mouton), 10. Race améliorée (Mouton),

- **Race caprins** : 11. Chèvre du sahel, 12. Chèvre naine de l'Est (Djougre), 13. Chèvre (Goueira), 14. Race importée (Chèvre)

5.17	<b>Quelles sont les 3 maladies principales que vous rencontrez le plus dans votre troupeau ?</b>	
5.17.1	Bovins	/ / /
5.17.2	Camelins	/ / /
5.17.3	Ovins	/ / /
5.17.4	Caprins	/ / /

## 7.6. Questionnaire 6 : Elevage intensif des fermes de volaille

SECTION I. IDENTIFICATION DE LA FERME	
1.1 Wilaya	_ _
1.2 Moughataa	_
1.3 Commune	_ _
1.4 Nom et code localité	
1.5 District de dénombrement RGE	_ _ _
1.6 Milieu	_
1. Urban	
2. Rural	
1.7 Code de la ferme	_ _
1.8 Coordonnées géographiques de la ferme	Latitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _  Longitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _
1.9 Nom et code de l'agent recenseur.....	_ _
1.10 Nom et code du chef d'équipe .....	_ _
1.11 Adresse de la ferme	
1.12 Nom et prénom du répondant : .....	





<b>3.2 Type de production principale</b> 1. Production d'œufs 2. Production de poulet de chair 3. Production de poussins 4. Autre à préciser .....	<input type="checkbox"/>																					
<b>3.3 Statut de la ferme</b> 1. Publique 2. Privée	<input type="checkbox"/>																					
<b>3.4 Quelles sont les espèces de volaille élevées dans la ferme ?</b> A. Poulet local B. Poulet amélioré C. Pigeon domestique D. Canard H. Pintade I. Autres (lapin, ....)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="text-align: center;">1. Oui</td> <td style="text-align: center;">2. Non</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">A.</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B.</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C.</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D.</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">H.</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I.</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </table>		1. Oui	2. Non	A.	<input type="checkbox"/>		B.	<input type="checkbox"/>		C.	<input type="checkbox"/>		D.	<input type="checkbox"/>		H.	<input type="checkbox"/>		I.	<input type="checkbox"/>	
	1. Oui	2. Non																				
A.	<input type="checkbox"/>																					
B.	<input type="checkbox"/>																					
C.	<input type="checkbox"/>																					
D.	<input type="checkbox"/>																					
H.	<input type="checkbox"/>																					
I.	<input type="checkbox"/>																					
<b>Section IV. Emploi de La ferme</b>																						
<b>4.1. Combien de personnes ont travaillé pour la gestion de la ferme, durant les sept derniers jours ne serait-ce qu'une heure de façon permanente ou temporaire (rémunérer ou non) ?</b>	<input type="text"/> <input type="text"/>																					
<b>4.2 Combien parmi eux travail de façon :</b> 1. Permanant 2. Irrégulier ou temporaire 3. Saisonnier	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">1.</td> <td style="text-align: center;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2.</td> <td style="text-align: center;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3.</td> <td style="text-align: center;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> </table>	1.	<input type="text"/> <input type="text"/>	2.	<input type="text"/> <input type="text"/>	3.	<input type="text"/> <input type="text"/>															
1.	<input type="text"/> <input type="text"/>																					
2.	<input type="text"/> <input type="text"/>																					
3.	<input type="text"/> <input type="text"/>																					
<b>4.3 Quel est le nombre de travailleur par sexe</b> 1. Homme 2. Femme	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">1.</td> <td style="text-align: center;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2.</td> <td style="text-align: center;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> </table>	1.	<input type="text"/> <input type="text"/>	2.	<input type="text"/> <input type="text"/>																	
1.	<input type="text"/> <input type="text"/>																					
2.	<input type="text"/> <input type="text"/>																					



**Section VI. Recettes (Revenus) tirés des activités d'élevage au cours des 12 derniers mois**

<b>6.1</b>	<b>Nature des revenus</b>	<b>Total des recettes (revenus) annuels tirés en MRO</b>
6.1.1	Vente d'œufs	_ _ _ _ _ _ _
6.1.2	Vente de poussins	_ _ _ _ _ _ _
6.1.3	Vente de poulet de chair	_ _ _ _ _ _ _
6.1.4	Vente d'autres volailles sur pied	_ _ _ _ _ _ _
6.1.5	Vente de fiente (fumier)	_ _ _ _ _ _ _
6.1.6	Vente d'autres produits dérivés	_ _ _ _ _ _ _

**Section V. Effectifs des volailles élevées**

<b>Code</b>	<b>Espèces et races</b>	<b>Effectif (nombre de tête)</b>
5.1	Poulet local	_ _ _ _ _ _ _
5.2	Poulet amélioré	_ _ _ _ _ _ _
5.3	Pigeon domestique	_ _ _ _ _ _ _
5.4	Canards	_ _ _ _ _ _ _
5.5	Pintades	_ _ _ _ _ _ _
5.6	Autres	_ _ _ _ _ _ _



Section VII. Dépenses liées aux activités d'élevage au cours des 12 dernier mois		
7.1	Nature des dépenses	Total des dépenses annuels en MRO
7.1.1	Achats de poussins	_ _ _ _ _
7.1.2	Vaccination et autres soins animales	_ _ _ _ _
7.1.3	Achat d'aliments volaille	_ _ _ _ _
7.1.4	Salaires employés	_ _ _ _ _
7.1.5	Autres frais de gestion	_ _ _ _ _
7.1.6	Matériels (abreuvoirs, mangeoires.)	_ _ _ _ _
7.1.7	Eaux/Electricité	_ _ _ _ _
7.1.8	Transport divers	_ _ _ _ _
7.1.9	Autres dépenses	_ _ _ _ _

### 7.7. Questionnaire 7 : Enquête sur la structure des troupeaux mobiles (transhumants et nomades à partir de Q4 et Q5)

Section I. Identification de troupeaux (à récupérer du premier passage)	
1.1 Wilaya	_ _
1.2 Moughataa	_
1.3 Commune	_ _
1.4 Nom et code localité	_ _ _
1.5 N° District de dénombrement	_ _ _
1.6 Milieu	_
5. Urbain	
1.7 Code du point d'eau/ point de passage issu du RGE	_ _ _
1.8 Coordonnées GPS du point d'eau/ point de passage	Latitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _  Longitude :  _ _ _ ° _ _ , _ _ _
1.9 Nom et code de l'agent recenseur	
1.10 Nom et code du chef d'équipe	
Nom et Prénom du propriétaire (2.1 SECTION II Q4/Q5)	
Numéro de téléphone du propriétaire (2.2 SECTION II Q4/Q5)	
1.11 Identifiant du troupeau	_ _ _ _ _
1.13.a Etes-vous le répondant au 1 <sup>er</sup> passage ?	
1. Oui (Si 1 aller à Section V)	_
2. Non	
1.13.b Nom et prénom du nouveau répondant : .....	





## SECTION V : Structure de troupeau

Code	Espèces	E1. Effectifs comptés	E2. Race dominante
	derniers mois ?		
5.3.2	Combien de têtes de bovins ont été vendues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.3.3	Combien de têtes de bovins ont été victimes de mort naturelle au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.3.4	Combien de têtes de bovins ont été données au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.3.5	Combien de têtes de bovins ont été perdus au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.3.6	Combien de tête de bovins ont été sorties comme ZAKATE au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.4</b>	<b>Camelins (effectif total des camelins)</b>	_ _ _	
5.4.1	Nombre de mâles	_ _ _	
5.4.2	Nombre de femelles	_ _ _	
5.4.3	Chamelle traite (6 ans et plus)	_ _ _	
5.4.4	Chamelle non traite (6 ans et plus)	_ _ _	
5.4.5	Mâle (moins de 6 ans)	_ _ _	
5.4.6	Mâle (6 ans et plus)	_ _ _	
5.4.7	Jeune femelle (moins de 6 ans)	_ _ _	_
<b>5.5</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes de camelins enregistrées dans le cheptel</b>	_ _ _	
5.5.1	Quel est l'effectif des naissances de camelins au cours des 12 derniers mois	_ _ _	1. Dromadaire du Sahel ou Rgueïbi
5.5.2	Combien de têtes de camelins ont été achetées au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	2. Dromadaire de l'Aftout ou Chameau de Berabiches
5.5.3	Combien de têtes de camelins ont été reçues (don, héritage) au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.5.4	Combien de têtes de camelins ont été reçues issu du confiage au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.6</b>	<b>Nombre de sorties de camelins enregistrées</b>	_ _ _	
5.6.1	Combien de têtes de camelins ont été abattues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.2	Combien de têtes de camelins ont été vendues au cours des 12	_ _ _	



## SECTION V : Structure de troupeau

Code	Espèces	E1. Effectifs comptés	E2. Race dominante
	derniers mois ?		
5.6.3	Combien de têtes de camelins ont été victimes de mort naturelle au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.4	Combien de têtes de camelins ont été données au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.5	Combien de têtes de camelins ont été perdues au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
5.6.6	Combien de tête de camelins ont été sorties comme ZAKATE au cours des 12 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.7</b>	<b>Ovins (Effectif total des ovins)</b>	_ _ _	
5.7.1	Nombre de mâles	_ _ _	
5.7.2	Nombre de femelles	_ _ _	
5.7.3	Femelle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.7.4	Mâle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.7.5	Femelle de moins de 6 mois	_ _ _	
5.7.6	Mâle de moins de six mois	_ _ _	
<b>5.8</b>	<b>Nombre de nouvelles têtes d'ovins enregistrées dans le cheptel</b>	_ _ _	_
5.8.1	Quel est l'effectif des naissances d'ovins au cours des 6 derniers mois	_ _ _	
5.8.2	Combien de têtes d'ovins ont été achetées au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	1. Mouton Maure 2. Mouton Peul
5.8.3	Combien de têtes d'ovins ont été reçues (don, héritage) au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	3. Races importées 4. Race améliorée
5.8.4	Combien de têtes d'ovins ont été reçues issu du confiage au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
<b>5.9</b>	<b>Nombre de sorti d'ovins enregistrée</b>	_ _ _	
5.9.1	Combien de têtes d'ovins ont été abattues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.2	Combien de têtes d'ovins ont été vendues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.3	Combien de têtes d'ovins ont été victimes de mort naturelle au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	



## SECTION V : Structure de troupeau

Code	Espèces	E1. Effectifs comptés	E2. Race dominante
5.9.4	Combien de têtes d'ovins ont été données au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.5	Combien de têtes d'ovins ont été perdues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.9.6	Combien de tête d'ovins ont été sorties comme ZAKATE au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.10	<b>Caprins (effectif total des caprins)</b>	_ _ _	
5.10.1	Nombre de mâles	_ _ _	
5.10.2	Nombre de femelles	_ _ _	
5.10.3	Femelle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.10.4	Mâle de plus de 6 mois	_ _ _	
5.10.5	Femelle de moins de 6 mois	_ _ _	
5.10.6	Mâle de moins de six mois	_ _ _	
5.11	<b>Nombre de nouvelles têtes de caprins enregistrées dans le cheptel</b>	_ _ _	
5.11.1	Quel est l'effectif des naissances de caprins au cours des 6 derniers mois	_ _ _	_
5.11.2	Combien de têtes de caprins ont été achetées au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	1. Chèvre du sahel
5.11.3	Combien de têtes de caprins ont été reçues (don, héritage) au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	2. Chèvre naine de l'Est (Djougre)
5.11.4	Combien de têtes de caprins ont été reçues issu du confiage au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	3. Chèvre (Goueira)
5.12	<b>Nombre de sorties de caprins enregistrées</b>	_ _ _	4. Race importée
5.12.1	Combien de têtes de caprins ont été abattues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.2	Combien de têtes de caprins ont été vendues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.3	Combien de têtes de caprins ont été victimes de mort naturelle au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.4	Combien de têtes de caprins ont été données au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	
5.12.5	Combien de têtes de caprins ont été perdues au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _	



### SECTION V : Structure de troupeau

Code	Espèces	E1. Effectifs comptés	E2. Race dominante
	derniers mois ?		
5.12.6	Combien de têtes de caprins ont été sorties comme ZAKAT au cours des 6 derniers mois ?	_ _ _ _	

### Section VIII : Production moyenne du lait

8.1 En moyenne, Combien de litres par jour produit une laitière des espèces suivantes ?	
<b>8.1 Bovins</b>	
8.1.1 Zébu maure	/ / /
8.1.2 Zébu peul	/ / /
8.1.3 Race importée	/ / /
8.1.4 Métisse	/ / /
<b>8.4 Camelins</b>	
8.2.1 dromadaire sahel	/ / /
8.2.2 dromadaire aftout	/ / /
<b>8.7 Ovins</b>	
8.3.1 Mouton Maure	/ / /
8.3.2 Moutons Peul	/ / /
8.3.3 Race importée	/ / /
8.3.4 Race améliorée	/ / /
<b>8.10 Caprins</b>	
8.10.1 Chèvre du Sahel	/ / /
8.10.2 Chèvre naine de l'Est (Djougre)	/ / /
8.10.3 Goueira	/ / /
8.10.4 Race importée	/ / /





**Section V : Effectifs d'animaux en vente**

**5.0 : Donner l'effectif d'animaux en vente par espèce animale :**

<b>5.1 Bovins</b>	<b>Mâle</b>	<b>Femelle</b>	<b>Total</b>
5.1.1 Zébu maure	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.1.2 Zébu peul	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.1.3 Métisse	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
<b>5.2 Camelins</b>		/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.2.1 dromadaire sahel	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.2.2 dromadaires aftout	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
<b>5.3 Ovins</b>		/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.3.1 Mouton Maure	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.3.2 Moutons Peul	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.3.3 Race importée	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.3.4 Race améliorée	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
<b>5.4 Caprins</b>		/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.4.1 Chèvre du Sahel	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.4.2 Chèvre naine de l'Est	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.4.3 Goueira	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_/_	/_/_/_/_/_
5.4.4 Race importée			



